

مراسلات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

Correspondances

Bulletin d'information scientifique

**La réforme de l'État dans le monde
islamo-méditerranéen vue du Maghreb
XIX^e - XX^e siècles**

Odile MOREAU

N° 66
mai-juin
2001

**Où sont les générations
intellectuelles tunisiennes ?**

Ilhem MARZOUKI



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

Directeur de la publication
Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction
Blaise DELTOMBE

Rédaction

Haoua AMEUR-ZAÏMÈCHE
Fred ARCENS
Kmar BENDANA
Katia BOISSEVAIN
Hassen BOUBAKRI
Fathi DEBILI
Mohamed ELLOUMI
Pascal GARRET
Eric GOBE
Abdelhamid HÉNIA
Khaled KCHIR
Mohamed KERROU
Odile MOREAU
Anne-Marie PLANEL
Alain ROUSSILLON
Selma ZARAA

Conception et mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC. Il est distribué par voie postale et disponible sur le site internet de l'IRMC au format pdf.

IRMC

20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-mail : mail@irmcmaghreb.org
http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB
Centre Jacques Berque
pour les Etudes en Sciences
Humaines et Sociales
1, rue d'Annaba - Rabat -Maroc
Téléphone : (07) 76 96 40
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
E-Mail : cjb@maghrebnet.com
http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être
vendue Abonnement sur demande
3500 ex. Groupe Cérés

ISSN : 0330-7417

EDITORIAL

Les deux contributions à ce numéro de Correspondances proposent, chacune à sa manière, de revenir sur la question de l'Etat au Maghreb. Odile Moreau expose ici les orientations du programme qu'elle coordonne à l'IRMC sur « *La réforme de l'Etat dans le monde islamo-méditerranéen vue du Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles* », avec en arrière-plan de la production de l'Etat moderne, celle des nations maghrébines. L'ambivalence des projets modernisateurs, dont les outils peuvent aussi être ceux de la dépendance à certains moments de l'histoire du Maghreb, a sans doute conduit à en gommer certains aspects, comme la dimension ottomane.

Cette histoire peut être éclairante sur les trajectoires différenciées des Etats du Maghreb contemporain. Ainsi, Ilhem Marzouki met en évidence le poids des représentations de l'Etat dans l'action politique des « générations intellectuelles » tunisiennes du protectorat à nos jours, et le caractère inachevé des tentatives visant soit à s'en défaire, soit à se tourner vers la société pour conduire un projet politique.

Le conseil scientifique commun à l'IRMC et au CJB, entièrement renouvelé, s'est réuni à Paris le 21 mai 2001.

Cette réunion a notamment permis d'examiner la mise en œuvre de la réforme des Instituts de recherche français en Méditerranée, qui rapproche ces derniers du dispositif français de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. À ce titre les Instituts seront plus fortement impliqués dans les formations doctorales et auront vocation à devenir laboratoire d'accueil des écoles doctorales. Leur potentiel de recherche sera renforcé, notamment dans le cadre d'associations avec le CNRS.

إفتاحية

تقترح المساهمتان اللتان تضمنها هذا العدد من «مراسلات» الرجوع، حسب منهجية كل مؤلف، إلى مسألة الدولة في المغرب العربي. إذ تستعرض أوديل مورو التوجهات العلمية لبرنامج البحث الذي تقوم بتنسيقه في معهد البحوث المغاربية المعاصرة « إصلاح الدولة في العالم الإسلامي المتوسطي في القرنين التاسع عشر والعشرون. رؤية انطلاقاً من المنطقة المغاربية». ويعتمد هذا التناول دراسة بروز الأمم المغاربية على خلفية « إنتاج » الدولة الحديثة. ومما لا شك فيه أن تأرجح المشاريع التحديثية (التي يمكن كذلك أن تستند إلى التبعية في فترات معينة من التاريخ المغاربي) قد أدّى إلى فسخ البعض من جوانبها كما هو الحال بالنسبة للبعد العثماني فيها.

ويمكن أن تلقى هذه الدراسة التاريخية بأضوائها على المسارات المتخالفة للدول في المنطقة المغاربية المعاصرة، إذ تبرز إلهام المرزوقي وزن تصورات الدولة في النشاط السياسي لأجيال المتقنين في تونس منذ الحماية إلى يومنا هذا. كما تبرز الكاتبة الصفة الغير مكتملة للمحاولات الهادفة للتخلص من هذه التصورات وذلك بالتوجه نحو المجتمع لقيادة المشروع السياسي.

ومن ناحية أخرى اجتمع المجلس العلمي الموحد لكل من معهد البحوث المغاربية المعاصرة و« مركز جاك بارك » (هذا المجلس الذي تم تجديده كلياً) في باريس يوم 21 ماي 2001. وقد تم في هذا الاجتماع فحص تنفيذ إصلاح معاهد البحث الفرنسية بالمنطقة المتوسطية الذي يهدف إلى تقريب هذه المعاهد من مؤسسات التعليم العالي والبحث العلمي الفرنسية.

ولذلك فمن المتوقع أن تتدعم مساهمة هذه المعاهد في برامج تكوين الحلقة الثالثة (الدكتوراه) وهو ما يرشحها لكي تصبح مخابر استقبال لمدارس الدكتوراه. وينجر عن ذلك تدعيم إمكانيات البحث خصوصاً في إطار الشراكة مع المعهد الوطني للبحث العلمي.

La réforme de l'État dans le monde islamo-méditerranéen vue du Maghreb XIX^e - XX^e siècles

Odile MOREAU

Chercheur à l'IRMC, docteur en histoire (Université de Paris-Sorbonne, Paris IV) et ottomaniste, Odile Moreau coordonne le programme de recherche de l'IRMC « La réforme de l'Etat dans le monde islamo-méditerranéen aux 19^e et 20^e siècles à partir de l'exemple du Maghreb » depuis octobre 1999.

Nous nous proposons, dans le cadre de ce programme, de réinterroger la réforme de l'État et les modalités de son expérimentation au Maghreb, aux 19^e et 20^e siècles, selon une double approche : un changement d'échelle d'observation - le passage d'une échelle méso-spatiale (le Maghreb) à l'échelle macro spatiale (l'Empire ottoman) qui introduit une dimension comparée par le cadre géographique et culturel dans lequel cette réforme s'insère ; et une approche micro-sociale des acteurs de la réforme qui vise à privilégier le « projet » réformiste, quel qu'en soit le résultat. Cette démarche devrait permettre une analyse plus nuancée des temporalités propres à chaque histoire nationale. La confrontation des historiographies turque et maghrébines, relatives à la réforme de l'État, si elle permet d'esquisser un état des lieux, offre aussi la matière pour envisager de nouvelles perspectives heuristiques.

Le regard que certaines études portent aujourd'hui encore sur le 19^e siècle pose problème, parce qu'elles envisagent la période des réformes dans une logique de déclin. Certes, le contexte de l'émergence des *Tanzîmât* était celui d'un rapport de force favorable à l'Europe chrétienne qui se traduisait par une série de défaites successives à partir du traité de Küçük Kaynardja en 1774. Ces défaites avaient provoqué une remise en cause de l'organisation traditionnelle de l'Etat central ottoman et de ses provinces ; et, sous peine de perdre l'Empire, il fallait le réformer. Cependant, l'historiographie coloniale a véhiculé une image selon laquelle

les sociétés maghrébines, en particulier, auraient été transformées de l'extérieur, sans dynamiques réformatrices internes. On peut aussi considérer les réformes du 19^e siècle - notamment les réformes des *Tanzîmât* - comme l'aboutissement de changements et de transformations institutionnelles qui ont marqué, de l'intérieur, les différents pays méditerranéens depuis la Révolution française et les dernières décennies du 18^e siècle. Il reste néanmoins à démontrer la pertinence d'une analyse de l'histoire des réformes au Maghreb au regard des réformes ottomanes dans leur ensemble.

Nous faisons donc l'hypothèse que la « résonance » ottomane¹, en dépit de la colonisation française, serait l'un des facteurs structurants permettant de comprendre la construction nationale des différents États du Maghreb et leurs spécificités. Aussi, des questionnements sur les trajectoires institutionnelles restent à formuler en référence tant à l'Empire ottoman qu'à la République de Turquie, voire aux différents États du Machreq. En outre, on se propose d'apprécier la prégnance de ce modèle réformiste ottoman et ses survivances après la colonisation et les indépendances du 20^e siècle. Ce modèle réformateur a-t-il eu le même impact sur les trois pays du Maghreb central, soumis à la domination française à des périodes différentes de leur histoire ? Comme pour l'ensemble de l'Empire, il y existe une certaine similitude quant au contexte de l'éclosion des réformes : celui de la pression de l'Occident qui prit le visage de défaites militaires successives, de la prise d'Alger en 1830 à la reddition de Constantine en 1847, la défaite marocaine d'Isly (1844), les guerres hispano-marocaines (1859-1860), l'occupation militaire de la régence de Tunis en 1881, l'instauration du Protectorat français en 1883, en Tunisie, et en 1912, au Maroc. Par ailleurs, une centralité étatique existait dans les trois Etats, même si elle s'est construite de façon plus tardive au Maroc où l'itinérance du pouvoir perdure plus longtemps². Aussi,

la nature des formations politiques au Maghreb³ préexistantes à la colonisation comme au démembrement de l'Empire ottoman doit-elle être prise en considération⁴.

Une première question est celle de la définition de l'État territorial. En effet, que signifie l'existence d'un État territorial avant la colonisation ? Il s'agit ici d'essayer de comprendre et d'explicitier comment on est passé d'une forme d'État à une autre, à travers sa relation au territoire. Et en quels termes faut-il en rendre compte ? Au niveau de la terminologie, on pourra préférer l'utilisation des termes d'espaces et de localités pour la période antérieure au protectorat. Le territoire est à envisager à la fois dans ses dimensions locales et globales, sans oublier ses aspects économiques. À cet égard, le commerce a joué un rôle important dans cette évolution, qui souligne l'étroite imbrication des phénomènes internes et externes⁵.

Notre approche cherche, tout d'abord, à inscrire la réforme de l'État dans son rapport à l'espace. On partira donc de l'idée que les formations étatiques maghrébines s'insèrent dans l'évolution d'un ensemble plus vaste que le cadre régional ou national, celui du monde islamo-méditerranéen vu comme espace institutionnel et culturel commun dont font partie les pays musulmans du pourtour de la Méditerranée. Comme elle s'étend à toute l'aire méditerranéenne, la diffusion de la réforme de l'État aux 19^e et 20^e siècles s'appréhende dans le jeu triangulaire des ensembles que sont le Maghreb, l'Empire ottoman et l'Europe⁶. Par une approche comparative, on tentera de reconstituer la trame des liens transversaux tissés à travers la Méditerranée. La concomitance de la réforme a produit des échanges, des circulations s'opérant de part et d'autre de la Méditerranée. Ainsi, le Maghreb aura le statut de terrain d'expérimentation dans de nombreux domaines, signifiant une double circulation Nord-Sud et Sud-Nord : en architecture, urbanisme, médecine, agronomie, droit⁷ (...). Certains pôles urbains, tels Istanbul, Le Caire ou Tunis, servent de lieu d'initiative, de relais, de transit à la réforme au 19^e siècle. À Istanbul, on suit ce qui se passe au Caire avec intérêt. De même, au Maghreb, ces deux capitales sont observées et des liens sont entretenus avec elles. Dans le domaine militaire, la réforme initiée au Maroc se fit en relation avec les réformes tunisienne, égyptienne et ottomane.

Cette approche à dominante historique tend aussi à resituer le Maghreb en opérant un décloisonnement des espaces de recherche disciplinaires, notamment pour analyser l'historicité des trajectoires étatiques. L'appel à l'histoire se fait ici en référence à la notion « d'histoire-science sociale » (Les Annales⁸), où les problématiques et les méthodes les plus avancées de l'ensemble des sciences sociales sont investies dans des objets

historiques. Ce sont de nouvelles questions et de nouveaux problèmes que le programme cherche à formuler et à étudier. Une « lecture tocquevillienne » devrait permettre de réfléchir autrement sur les continuités et les discontinuités, de voir comment se tissent et se défont les transformations sociales et culturelles⁹. Dans cette perspective, le concept diachronique de trajectoire élaboré par P. Anderson pourrait trouver le lieu d'une utile application¹⁰.

Comment État et société s'articulent-ils concrètement dans le processus de réforme ? La formation de l'État est indissociable de son lien au champ social - et particulièrement au changement social - entre institutions, classes politiques et idéologiques, mais aussi acteurs économiques, représentations culturelles, structures et pratiques familiales, religieuses, communautaires. L'histoire de la construction de l'État passe aussi par l'analyse des rapports entre espaces publics et privés dans lesquels s'inscrit le phénomène d'individuation et ses limites.

Les agencements du culturel et du politique, les dynamiques de changement, d'innovation politique sont autant de mécanismes et de notions à éclairer. La substitution de l'État à la communauté fait apparaître des tensions lors du passage du communautarisme à l'individualisme.

On s'intéressera également aux acteurs de la réforme, tant au niveau de sa conception que de sa mise en œuvre. À cet égard, le rôle joué par le pouvoir central ainsi que par les différents corps d'État dans l'élaboration du processus réformateur sera à préciser. En d'autres termes, la réforme vient-elle toujours d'en haut ou peut-elle aussi venir d'en bas, reprenant des souhaits de réforme exprimés par d'autres groupes sociaux ?

Au 19^e siècle, la réforme était mise en œuvre, par le haut, de manière autoritaire, en parallèle à un processus centralisateur. Le discours dominant prônait l'idée que seul l'État pouvait apporter le progrès et le développement à la société. Pourtant, il y a pluralité de réformes avec pluralité d'intentionnalités, de niveaux (mécanismes politiques et sociaux) et d'impacts.

Pour approcher de manière plus fine ces projets, nous suggérons d'interroger les discours sur la réforme aussi bien que les pratiques : tant de l'État que des autres acteurs. Dans cette perspective, des études prosopographiques (des hommes d'État, hommes politiques, dirigeants de partis, etc) et de leurs parcours peut être éclairante, permettant de dégager leurs représentations de la réforme et les niveaux d'interaction. Peut-on, de ce point de vue, « catégoriser » ces intellectuels de la réforme ?

Nous nous interrogerons également sur les modes de légitimation de la réforme. Parmi ceux-ci, le registre religieux est incontournable, avec des variations, des *Tanzîmât* aux « révolutions nationales ».

Mais le discours sur la réforme au 19^e siècle est aussi un moyen utilisé par les acteurs à des fins d'auto-légitimation. L'Etat est en mutation et les acteurs adaptent leurs discours en conséquence. Les élites se disent portées par le sens du devoir, animées d'une mission de réforme. Pourtant, des réformes peuvent poursuivre des fins « conservatrices » en décalage avec les discours novateurs.

Ce qui pose la difficile question de la définition du réformiste au regard notamment de la portée et des limites des réformes. Le qualifie-t-on par son projet politique ou sa double culture ? Et comment nomme-t-on les opposants à la réforme ?

Enfin, l'Etat étant le vecteur de la réforme, sa configuration détermine sa capacité à réformer, à se réformer. Que signifient de ce point de vue les qualificatifs d'Etat *makhzen*, d'Etat patrimonial ? À titre d'exemple, en Tunisie, l'Etat aurait uniquement résidé dans la personne du souverain. Avec cette forme de personnalisation du pouvoir, chaque souverain construit ses propres réalisations, sans qu'il y ait pour autant une continuité avec celles de son prédécesseur. C'est pourquoi nous nous interrogerons sur les relations entre l'Etat et la réforme et sur la manière dont cette dernière sort victorieuse de ce processus cyclique. Quelles sont les pressions, les contraintes qui pèsent sur l'Etat, le pouvoir politique ?

Autre dimension de l'Etat, en rapport avec la formule politique, sa « capacité extractive » est au cœur du processus de la réforme. Parmi les obstacles que rencontre l'Etat pour impulser son mouvement réformiste au 19^e siècle, figure l'absence de moyens financiers. D'où la nécessité de recouvrer un impôt de manière directe et régulière. Financer la réforme suppose donc une profonde modification de la fiscalité qui à la fois induit un changement des mentalités dans le rapport à l'impôt (passage du tribut collectif à l'impôt individuel), et pose en des termes radicalement nouveaux la question de la représentation politique... et donc met en cause les formules politiques évoquées plus haut.

L'Etat étant à la fois principal acteur et objet de la réforme, il doit donc se réformer... pour réformer. Et une désynchronisation entre la réforme de l'Etat et le processus global de la réforme pourrait mettre ce dernier en péril. À cet égard, la réception de la réforme est un point crucial car elle exprime les modes d'articulation entre Etat et société. Ainsi, la manière dont les élites – notamment les élites d'Etat – s'approprient la réforme conditionne sa réception par l'ensemble de la société.

De manière générale, la réforme se joue dans la relation entre pouvoir, Etat et société, ce qui pose notamment la question nationale et plus particulièrement, celle du statut de la réforme sous la

domination coloniale. Statut différencié, en fonction des structures dans la formule du protectorat¹¹ laissant peut-être plus ouverte la faculté d'une réappropriation nationale - en différé - de la réforme¹².

À travers ces interrogations, l'objectif de ce programme est de rendre compte de la configuration des Etats du Maghreb d'aujourd'hui, dans leur profondeur historique, dans leurs différences et leurs similitudes.

LES THÉMATIQUES DU PROGRAMME DE RECHERCHE

I - Idéaux culturels, dimension spirituelle et intellectuelle de la réforme de l'Etat

Les idéaux culturels qui portent la réforme de l'Etat, la trame intellectuelle, la circulation des idées, puis les aspects culturels de la modernité induite seront envisagés.

1. La trame intellectuelle, la circulation des idées

Nous étudierons la circulation des idées réformistes au Maghreb produites localement et en provenance non seulement de l'Europe mais aussi de l'Empire ottoman et du Machreq et la différence de réception des unes et des autres. Nous cherchons à reconstituer la trame intellectuelle qui se tisse au Maghreb et à rendre compte des débats qui le traversent, des emprunts qu'il effectue sur d'autres scènes et des échanges auxquels il participe.

Dans cette perspective, la question de la légitimation de la réforme par les **autorités religieuses** - et notamment les élites (*ulamâ*) -, en tant que penseurs, doit être considérée tout particulièrement. Ainsi, dans l'Empire ottoman, les réformes des *Tanzîmât* sont avant tout perçues comme des réformes visant l'occidentalisation, la sécularisation de la société. Porteuses d'un nouvel équilibre entre pouvoirs, elles initient une dualité à différents niveaux tant dans les institutions que dans la société : dualisme des systèmes juridiques, d'enseignement (traditionnel, religieux / laïc, d'Etat), etc. Elles ne s'imposent donc pas sans conflit. La perception de la réforme de l'Etat ottoman au Maghreb s'inscrit-elle dans une même logique ? Comment était-elle vue en regard de celle que tentait d'imposer la France ?

Le mouvement réformiste musulman, *salafiste*, qui éclôt au Machreq ambitionne aussi la réforme de l'Etat, qui fait l'objet du questionnement principal. Mais quel contenu donne-t-il à la modernité ? La question de la modernité est un véritable enjeu de société pour les différents courants de pensée. Quelles étaient ses interférences et ses manifestations au Maghreb ? Au 19^e siècle, on assiste au renforcement de deux courants existant auparavant : le premier croit en la pureté de

l'islam, revivaliste, et le second se crée au contact avec l'Autre, l'étranger.

Par ailleurs, une sorte de troisième voie germe à la jonction de plusieurs mouvements d'idées esquissant les prémisses d'un réformisme musulman ouvert à l'Occident, sans que la modernité implique de manière inéluctable l'occidentalisation.

Le rôle des **écoles** dans l'apprentissage de l'écrit et la diffusion des savoirs nouveaux après les *Tanzîmât* dans le bassin méditerranéen est un pan fondamental de la modernisation des savoirs. En effet, l'émergence d'une culture écrite au 19^e siècle est l'œuvre des écoles d'Etat qui forment de nouveaux individus détenteurs d'une culture nouvelle dans l'Empire ottoman. À cet égard, les écoles civiles et militaires jouent un grand rôle dans la diffusion du savoir¹³. La décision d'implanter un réseau d'écoles civiles dans l'Empire est prise dans les années 1830. Puis, à partir de 1869, l'école devient obligatoire dans l'Empire. Cette diffusion des savoirs nouveaux s'élargit et se généralise. Quelle est sa dynamique au Maghreb ?

Toutefois, dans l'Empire ottoman, un dualisme des systèmes d'enseignement subsiste. En outre, les écoles civiles, par manque de nouveaux cadres avaient aussi recours aux services des *'ulemâ*. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, ils furent moins marginalisés qu'on a bien voulu le supposer. Par ailleurs, ils n'étaient pas forcément hostiles à la réforme. C'est pourquoi une approche nuancée des éducateurs, acteurs de la réforme est à envisager¹⁴.

La scolarisation des élites passe par une phase de l'apprentissage de l'écrit, de savoirs nouveaux : des techniques, des travaux publics, de la littérature, etc. À ce titre, elle est décisive, mais aussi du point de vue de l'expérience humaine qui est inédite. En effet, elle fonctionne comme un véritable « bain commun », un « creuset du groupe » qui sort les individus de leurs communautés respectives pour leur faire éprouver de nouvelles formes de sociabilités. Les réformistes acquièrent une double culture et cet élément joue un rôle important et les transforme en « passeurs » d'une culture à une autre et en promoteurs d'une « culture politique ». L'examen des ressorts psychologiques à l'œuvre dans leur production intellectuelle (journaux, récits, écrits non publiés) et de leurs discours sur leur propre positionnement vis-à-vis de la réforme, nous permettra de mieux cerner l'impact des réformes sur le regard sur soi, sur l'émergence de l'individu et la manière dont se produit le phénomène d'individuation chez les intellectuels.

Dans cet ordre d'idée, l'émergence du réformisme générationnel à travers les « **mouvements Jeunes** » est particulièrement intéressante. Ceux-ci, porteurs de projets de réforme de l'État et de modernité, ont eu un impact important dans l'évolution tant intellectuelle

qu'institutionnelle des pays du bassin méditerranéen et ont été des précurseurs des mouvements nationaux. Animés des idées de la Révolution française, ils ont notamment été les convoyeurs de la revendication constitutionnelle et parlementaire. Des « Jeunes Ottomans » aux « Jeunes Turcs », puis les « Jeunes Tunisiens », « Jeunes Algériens » et « Jeunes Marocains », tout un ensemble d'idées et de revendications a essaimé avec des caractéristiques propres en fonction des pays. L'étude de la circulation de leurs supports écrits (les journaux, les revues, les livres), mais aussi de leurs auteurs : intellectuels, hommes de culture ou politiques (Thaâlbi, Madani,...) dans le monde islamo-méditerranéen permettrait de mieux apprécier la production de ces mouvements d'idées.

Le **voyage**, sous toutes ses formes, est aussi un vecteur de la production intellectuelle de la réforme. Les réformistes ont beaucoup voyagé et laissé des témoignages écrits¹⁵. De nombreux récits de voyage de voyageurs tant européens que musulmans constituent des sources d'une grande richesse de l'altérité du regard.

Nous étudions également les échanges culturels liés aux missions de type culturel et technique dans les différents pays concernés : les « savoirs importés » (instructeurs, techniciens, introducteurs de modernité), mais aussi la constitution de « savoirs coloniaux » acquis par les instructeurs militaires et les enseignants. Une importance particulière est donnée aux traducteurs - qui sont des intermédiaires culturels de premier ordre pour la circulation des idées - ainsi qu'aux traductions.

2. Les aspects culturels de la modernité

Dans quel type de rapport entre Etat et société s'inscrit le projet réformiste ? Quelle est la « société civile » dans ce moment de la réforme ? Les acteurs sociaux se réduisaient-ils aux communautés ? Quelles sont les relations des individus avec l'Etat à travers les associations, les relais divers ?

Une opinion publique a émergé au Maghreb au 20^e siècle, à travers de nouvelles professions qui la portent : instituteurs, avocats, notaires, typographes. Comment ces nouvelles catégories sociales véhiculent-elles l'idée de l'Etat et la pratiquent-elles ? Sont-elles constitutives de nouvelles élites produites par et se nourrissant de la réforme ?

Le processus d'individuation transparait à travers les **réformistes**. Comment se construisent-ils individuellement et collectivement ? Un individu peut-il appartenir à plusieurs configurations socio-culturelles ayant des interactions entre elles ? Nous supposons que le phénomène d'individuation inscrit dans la charte de Gülhâne (qui garantit des droits individuels), promulguée en 1839 dans l'Empire ottoman est bien

l'aboutissement d'un mouvement ébauché depuis deux ou trois générations. Quels sont les rapports entre Etat et individu ? Quel contrat se met en place avec la société et de quelle société s'agit-il ?

Outre une dimension institutionnelle et structurelle de la réforme, tous les pans de la vie des individus (leur espace-temps) peuvent être touchés de manière plus ou moins visible. La propagande est développée pour faire accepter les réformes, par des « réformes publicitaires ». Une visibilité leur est donnée, par la matérialité de nouvelles constructions, de bâtiments : écoles, casernes, hôpitaux...

La modernisation amène également un **temps nouveau**, des horaires, des calendriers ; et la vie quotidienne s'en trouve nécessairement modifiée. De quelle façon se posent les questions autour de l'heure : « le temps de l'Etat et le temps de la réforme » ?

Les contacts entre cultures - par les voyages, l'émigration, l'exode rural - produisent des effets sur les mentalités, la vie quotidienne, les modes de consommation, les goûts, dans les pays du Maghreb, dans l'Empire ottoman, mais aussi en Europe avec un engouement pour l'Orientalisme.

Effets de mode donc, d'imitation dont l'analyse doit s'inscrire dans une réflexion sur la visibilité dans les espaces publics, les modalités d'énonciation publiques et les « manières d'être ». La réforme a aussi une dimension psycho-sociologique en entretenant un rapport fort à la possibilité de transgression, qu'elle peut parfois concrétiser.

À titre d'exemple, la réforme **vestimentaire**, en tant que représentation de soi et rapport au corps, est significative et rend compte de ces types de changements, notamment ceux qui ont trait aux « genres », dans leur expression et leur relation. L'enjeu des symboles et des signes vestimentaires est tel qu'il suscite les passions, imprimant son temps propre à la réforme vestimentaire. Par exemple, au Maroc, celle-ci intervint très vite après l'indépendance, entre 1955 et 1965, alors qu'elle n'avait pas été possible à la période du Protectorat. De même, le phénomène du *tamaddun* - de l'engouement pour les produits de luxe européens - et ses prolongements en matière de modification de la citoyenneté méritent d'être étudiés.

À cet égard, l'Etat joue un rôle important dans la transformation des **espaces publics** et privés, perçue comme révélateur d'une modernité et de l'évolution des goûts et des besoins des citoyens. En matière de réforme de l'urbain, il s'agira d'identifier quels sont les idéaux et les objectifs qui la sous-tendent quand elle est menée par l'Etat. Ces modèles sont-ils puisés dans l'héritage historique local ou sont-ils importés puis adaptés ?

Dans une perspective plus large, on s'interrogera sur les politiques de gestion de la modernité dans le

domaine **culturel** - urbanisme, beaux-arts, production littéraire, journalistique, musicale, etc. - par l'Etat. Une réflexion sur l'émergence des espaces, des cercles culturels, des cafés publics, des débats, de la vie associative et politique, des mouvements de masse, des actions collectives et de l'opinion publique permettra de mieux appréhender l'évolution des relations entre individu, Etat et société.

II - Les mutations de type institutionnel, relatives à la construction de l'Etat

Cet axe de réflexion s'attachera à analyser la matérialité de la réforme quand elle se cristallise ou échoue, en termes d'institutionnalisation et d'élaboration d'un cadre juridique nouveau, quand bien même ce projet n'aurait pas abouti.

La réforme peut être conçue comme un analyseur de l'Etat et de la société. Elle renvoie à des situations critiques vécues et/ou perçues en tant que telles par les acteurs (individus, groupes, institutions,...) et engage à des changements. Elle est donc un processus, plus ou moins long, privilégié pour observer des agents, des structures, des dynamiques. Ceux-ci se révèlent tout autant quand elle se conçoit, quand elle s'impose, quand elle se réalise ou même quand elle échoue. Comme notion, la réforme est donc un moyen privilégié pour analyser l'Etat et la société ; elle permet de saisir les enjeux réels qu'elle met à nu, tant à l'intérieur du pays concerné - ce qui agite la société -, que dans son rapport à l'extérieur - résistances, emprunts, pressions subies... Dans la lignée des travaux de J. F. Bayart, l'analyse de l'Etat n'est pas exclusive de celle de la société et des rétroactions dont ils sont l'objet¹⁶. Dans l'enchevêtrement des influences réciproques entre formes d'organisations sociales et politiques, s'appréhendent des institutions, des classes sociales et politiques, des agents économiques, des idéologies, des projets et des représentations culturelles. En focalisant sur les dynamiques internes qu'elle permet d'entrevoir, la réforme de l'Etat permet de situer la part de l'inédit ou encore la complexité du passage et du va-et-vient de l'emprunté. L'analyse des trajectoires étatiques, dans l'interaction entre dynamiques internes et externes sous l'angle de la réforme permet ainsi de concevoir des procédures, à chaque fois différentes, de « réinvention » de l'Etat.

1. Les voies de l'institutionnalisation de la réforme

Il s'agit d'accéder à une compréhension des spécificités institutionnelles de la construction de l'Etat par l'innovation de formes locales, la réception, la réinvention créative de modèles extérieurs, tant issus de l'Empire ottoman que de la colonisation et de montrer

leur originalité à travers les dynamiques internes au Maghreb. Le processus local d'institutionnalisation avec ses ressorts endogènes se trouve confronté à la condition de **consentement** de la population - organisée en communauté - et la perception qu'elle s'en fait. Elle peut le considérer bénéfique, nécessaire et donc acceptable ou, à l'opposé, le juger dangereux, néfaste, répréhensible, illicite, le projet réformiste étant alors susceptible d'une forme de résistance ou de rejet. Si l'on pense que toute tentative d'introduction de modernité prend forcément racine dans le terreau local, on doit s'interroger sur les légitimités auxquelles on recourt pour que la réforme réussisse, s'implante et devienne effective. Une des conditions majeures de la réforme semble être l'agrément donné par les autorités religieuses au projet politique comme le montre le « scénario réformiste » qui s'est déroulé dans l'Empire ottoman. Dans ce cas, les rapports entre autorités politiques et religieuses dans l'entreprise de la réforme ont été d'une extrême importance. La réforme de l'État n'y a été rendue possible que lorsque le sultan a rallié à son entreprise les docteurs de la loi. Initiée dès à la fin du 18^e siècle par Selim III, la réforme rencontra des obstacles, des pesanteurs et ne put être accomplie. Elle ne put être réalisée que lorsque Mahmûd II réussit à créer un *modus vivendi* et à obtenir l'aval de la hiérarchie religieuse. Cette forme de consensus entraîna en 1826 l'abolition du corps des janissaires pour procéder à la réforme de l'armée, puis à partir du début des années 1830, la réforme des autres administrations se mit graduellement en place. Les trois champs prioritaires de l'œuvre réformatrice, à savoir, l'armée, la fiscalité et l'enseignement, furent porteurs des réformes ultérieures.

Au 19^e siècle, les *Tanzîmât*, processus de modernisation - voire d'occidentalisation - voulu par le haut, avaient pour but de substituer une nouvelle forme d'État à l'organisation antérieure de l'État de type commu-nautaire (*millet*), qui laissait aux communautés une semi-autonomie avec leur propre hiérarchie en charge des questions religieuses et de statut personnel. Les *Tanzîmât*, en application de l'Ottomanisme et de l'esprit des Lumières cherchaient à créer un homme nouveau qui serait ottoman avant de revendiquer une quelconque appartenance ethnique ou religieuse. La mise en oeuvre de cette « réorganisation » se réalisa par strates successives, avec trois temps forts, la promulgation de la charte de Gülhâne (1839) et le rescrit impérial (*Hât-i Hümayûn* de 1856) qui la complétait et la précisait. La clef de voûte de cet édifice fut posée en 1876 avec la promulgation d'une constitution qui annonçait un régime parlementaire. La construction de la jeune république de Turquie, qui se fait selon un modèle unitaire, centralisé et autoritaire, en est le prolongement au 20^e siècle. Retrouve-t-on au Maghreb un processus comparable ?

Les « **temporalités** » maghrébines de la réforme sont à reconsidérer. Une réflexion sur la quasi-simultanéité de certaines réformes dans l'Empire ottoman et en Tunisie pourrait être fructueuse pour découvrir le contexte et les conditions de l'élaboration de ces réformes. Deux vagues de réformes se réalisent au 19^e siècle, dans les années 1830, puis à partir de la fin des années 1850. Le débat sur l'application des *Tanzîmât* en Tunisie qui fut ouvert après la promulgation de la charte de Gülhâne (1839) portait moins sur la possibilité de l'adapter à Tunis que sur les conséquences que cette application pourrait avoir sur son statut international. En effet, une des principales nouveautés du firman - la formation d'une armée régulière - avait déjà été mise en place par Ahmed Bey (1837-1855). Il introduisit des réformes militaires, civiles et du système politique dans un souci d'affirmer et de renforcer l'autonomie de fait de la Tunisie. Des conditions favorables à la réforme apparurent dans les années 1855-1856 avec l'émergence d'une élite de hauts dignitaires « modernistes » formée grâce à l'école du Bardo, pépinière d'officiers et de fonctionnaires et à l'amélioration de l'enseignement à la Zitouna (Qabâdou, Ben Diyâf, les généraux Rustom, Huseyin et Khayr ad-Dîn). L'impulsion réformatrice venait de l'intérieur, grâce à ces acteurs qui occupèrent des postes de responsabilité et animèrent pendant quelques années les institutions nouvelles comme la commission de la réforme, le conseil municipal de Tunis, les ministères réorganisés, les conseils suprêmes, les tribunaux. Le Pacte Fondamental proclamé en 1857 était animé par le même esprit que celui du *Hât-i Hümayûn* (1856), garantissant la sécurité de la vie et des biens, l'égalité devant l'impôt, la loi, la liberté religieuse, la limitation du service militaire. La même année, des tribunaux criminels et commerciaux étaient créés. À titre d'exemple, l'avènement de municipalités à Istanbul, en 1857, et à Tunis, en 1858, ne saurait également être sans lien. La revendication constitutionnelle est satisfaite d'abord à Tunis, pour la première fois dans le monde musulman, en 1861, précédant la constitution ottomane de 1876, suspendue en 1878. Un questionnement relatif aux prémisses du constitutionnalisme, à son élaboration progressive est un fil conducteur pour éclairer le parlementarisme, la représentation et l'exercice de la démocratie.

Au Maroc, des pressions extérieures et notamment diplomatiques exigeaient du Sultan des réformes - dont les multiples projets présentés par John Drummond Hay¹⁷. L'ambivalence des Puissances étrangères qui soutenaient la réforme tout en s'y opposant en firent une sorte de cheval de Troie. Leur volonté de pénétration se concrétisait de différentes manières. À cet égard, l'ouverture du Maroc vers les marchés extérieurs en 1856 joua un rôle important. Leurs programmes de réformes cherchaient à « démusulmaniser » le *Makhzen*

et à l'éloigner de sa population. Ce résultat, pratiquement atteint en 1905, fut retardé à cause des rivalités européennes jusqu'en 1912. Le Sultan était à la fois confronté à des exigences de l'étranger et à des réticences de l'intérieur.

Chronologiquement, le sultanat marocain est le dernier à s'engager dans un processus de modernisation de son armée en 1844. Comment se fait-il que la réforme introduite dans le corps militaire ne se soit pas propagée aux autres corps d'État et qu'elle n'ait pas fonctionné comme un moteur de la réforme de l'État et de la société¹⁸ ?

La formation d'un État national turc au début des années vingt constitue un événement majeur de l'histoire du monde islamo-méditerranéen au 20^e siècle, en proclamant une république laïque avec séparation de l'État et de la religion là où avait régné un Sultanat islamique pendant plusieurs siècles.

On pourra se demander quelles furent les représentations de ce processus au Maghreb - en situation coloniale. Quels positionnements suscita-t-il et quelle fut la répercussion de l'abolition du Sultanat et du Khalifat sur la naissance et la formation des États-nation indépendants au Maghreb ?

Outre une structuration du spirituel, le maraboutisme a aussi été une des composantes principales du pouvoir au Maghreb depuis le 16^e siècle. À ce titre, il sera abordé en raison de son rôle social dans la structuration de l'identité des groupes et des communautés, surtout face à la modernité représentée comme un élément d'extranéité et à l'occupation coloniale (*Rahmaniya* en Algérie, *Sanusiya* en Libye, *Tidjaniya* et *Kettania* au Maroc...). À cet égard, les mesures politiques prises par les États à l'encontre des sociabilités confrériques musulmanes sont un volet de la réforme de l'État et partant des tentatives de modification de l'équilibre des pouvoirs.

Nous apprécierons la portée et les limites de la réforme en regard de ses réalisations à moyen et à long terme, en analysant les blocages et les causes des échecs ainsi que les modes d'expression de l'opposition à la réforme. Les partisans de l'ordre établi, les notables d'Ancien Régime en sont les acteurs principaux, mais les *'ulemâ* et les confréries ont parfois adopté une attitude hostile. Autre élément, la dimension économique et les moyens mis à la disposition de la réforme sont un facteur d'une importance vitale. Quel est le rôle du pouvoir économique aux différentes époques de la réforme, en terme de frein - le problème de la crise financière et des réponses apportées - ou d'effet moteur ?

L'analyse de la réforme de l'État suppose d'étudier l'administration centrale - car elle développait avant tout un effort de centralisation - mais aussi les administrations locales et territoriales. Une attention particulière sera accordée aux « **rouages de l'État** » et à leur

évolution progressive pour saisir les temps forts de leurs mutations. Outre les créations de nouvelles fonctions étatiques, l'évolution de « fonctions publiques anciennes » et leurs ajustements successifs vers des fonctions d'administration de « type moderne » seront analysés.

La réforme administrative et son évolution en termes d'émergence d'administrations locales et territoriales, en articulation avec leurs « formes d'organisation anciennes », s'attachera aux temps des premiers établissements de la colonisation - qu'il s'agisse de l'Algérie après 1830, du début des protectorats espagnol et français au Maroc et en Tunisie ou de la colonisation italienne en Libye. En effet, quel est le sort réservé à la carte administrative préexistante, à l'ordre interne et notamment tribal ? Est-elle remaniée, subit-elle des bouleversements ? Quelles sont les articulations et les ressorts de cette réforme et sa prégnance ?

2. Le processus d'élaboration d'un cadre juridique nouveau

Il marque le passage d'un modèle impérial et/ou colonial, avec une production normative principalement au centre, plus ou moins différenciée dans son contenu, selon les provinces ou colonies, à un modèle national modernisateur, se réappropriant les instruments et appareils de souveraineté. Dans une trajectoire qui n'est rien moins que linéaire, et s'alimente à des représentations du territoire, de la population, de la Nation, on s'attachera à l'examen d'indicateurs, tels que le droit interne et international, la vie juridique et judiciaire, les conceptions et les pratiques des relations internationales.

En effet, la loi est un prisme dans lequel se reflètent les rapports entre État et société. La réforme se manifeste par une **production de textes** et de dispositions nouvelles. Elle est écrite, codifiée, légiférée. Les nouvelles codifications adaptées de dispositions européennes, les choix opérés, leur mise en oeuvre sont autant d'armatures pour la vie juridique, signifiant la socialisation et l'intériorisation de valeurs induisant la modernité. Une étude de l'élaboration, de la conception de ces textes juridiques serait intéressante. On s'interrogera sur les regards portés à partir du Maghreb sur les nouvelles codifications ottomanes et leur résonance. Ces nouvelles dotations en « droit moderne » débouchent-elles sur une dualité de sources de droit se manifestant dans les systèmes juridiques légaux et coutumiers ainsi que dans les juridictions et un partage entre secteurs d'opérationnalité (loi islamique / droit positif) ? En outre, les pratiques de fait obèrent-elles l'application des dispositions écrites ? Quels formalismes, quelles distorsions, quels rejets impose la situation coloniale ?

L'étude de la production de la doctrine juridique dans les pays du Maghreb est une entrée pour saisir les mouvements d'idées et la théorisation élaborée autour de la modernisation du droit. En effet, les idées s'expriment dans la doctrine, mais seulement certaines d'entre elles sont traduites par la loi et la jurisprudence. Nous nous attacherons à l'examen du processus de construction du droit, à la fois comme norme et comme référence pour les praticiens, théoriciens du droit, législateurs. Nous nous intéresserons à l'émergence de **la littérature juridique officielle**, consacrée par l'avènement puis l'essor de journaux officiels, de gazettes juridiques destinés aux juristes et aux simples citoyens.

L'analyse de la **vie judiciaire** permet d'appréhender, la manière dont sont appliqués les lois et codes « nouveaux » et de déterminer comment ces idées modernes se transcrivent dans la réalité juridique des administrés et justiciables. Les modes de mise en œuvre de législations sensibles sur les droits des individus (liberté d'expression avec le droit de la presse, droit de propriété avec l'immatriculation foncière, ...) sont des révélateurs de la manière dont se déploient les relations entre Etat et société.

Conclusion

L'approche de la réforme que nous proposons dépasse sa dimension institutionnelle et structurelle - des institutions administratives et politiques qu'elle cherche à optimiser - pour aborder également la diffusion des savoirs par le haut et les vecteurs de la réforme intellectuelle qui l'accompagne. Nous mettrons en lumière le cheminement, l'accomplissement ou l'échec de projets de réforme de l'État au Maghreb, en s'attachant aux auteurs des projets, à leurs projections, aux représentations du monde dont ils sont porteurs. Par delà la réforme et sa récurrence, sont questionnés la construction de l'identité nationale et les processus qui ont façonné l'originalité de l'ensemble maghrébin, en particulier celle du passage des « formes de pouvoirs » traditionnels à des États modernes.

À quel niveau et comment s'articulent les modèles antérieurs et ceux du moderne ? Nous chercherons à éclairer ce processus de changement et de passage pour arriver à saisir quand il y a adaptation d'un modèle général ou seulement de certains points particuliers de ce modèle. Pour déterminer les changements qualitatifs, nous procéderons à une analyse de tout ce qui est constitutif de l'armature de l'État - des « articulations », des « rouages » - et de ce qui est un « moteur » pour le faire passer d'un état à un autre.

En d'autres termes, une approche qualitative devrait permettre de savoir quelles réformes ont été les

déclencheurs éventuels d'un autre enchaînement de réformes. Cependant, les périodes de latence et d'incubation de la réforme - quand elle ne peut se matérialiser - mais pendant lesquelles se produit un phénomène d'enrangement par strates ne seront pas négligés.

En outre, une dimension comparative extra méditerranéenne avec d'autres sociétés impériales, comme la Chine de Sun Yat Sen, le Japon, ou certains empires européens (les Habsbourg, la Russie qui sont des empires pluriethniques, l'Espagne ou l'Italie) serait d'une utile application. En effet, ces empires étaient aussi confrontés à la nécessité de se réformer, mais dans des contextes extérieurs au monde musulman. Ainsi, nous pourrions éprouver l'hypothèse de la singularité des procès de la réforme de l'Etat dans le monde islamo-méditerranéen.

La périodisation temporelle choisie pour commencer les études de ce programme est le début du 19^e siècle. Elle se justifie par l'ampleur du phénomène réformiste initié dans le monde islamo-méditerranéen à cette époque. En effet, ce siècle ne marque-t-il pas la rupture fondamentale du passage des réformateurs d'Etat aux réformistes de la société¹⁹ ? À savoir que les réformistes, à partir d'une analyse des causes de l'échec de leur société, présentent un nouveau projet de société, par opposition à la réforme d'Etat imposée autoritairement d'en haut. Par ailleurs, les temporalités maghrébines des procès de ce réformisme seront à redéfinir au cours de ce programme.

Ce programme de recherche pluridisciplinaire a fait l'objet de plusieurs réunions :

- Une réunion de lancement à l'IRMC de Tunis, les 1-2 décembre 2000, avec la participation de :

Haoua Ameer-Zaïmèche, Habib Belaïd, Mohamed El Aziz Ben Achour, Kmar Bendana-Kchir, Jamal Ben Tahar, Leïla Blili, Abdelmajid Boukacem, Jean-Philippe Bras, Omar Carlier, Tayeb Chenntouf, Randi Deguilhem, François Georgeon, Abdelhamid Hénia, Aziz Jazouli, Anousheh Karvar, Orhan Kologlu, Chokry Médiouni, Alain Messaoudi, Odile Moreau, Anne-Marie Planel, Thierry Zarcone.

Un séminaire de présentation du programme s'est tenu à la Faculté des Lettres de Rabat le 28 avril 2001, avec la participation de :

Mohamed Aafif, Rachid Aamer, Lachad Abdessamad, Amina Aouchar, Fadma Aïtmouss, Assia Benadada, Abderrahim Benhadda, Mustafa Bouramdan, Mohamed Dahane, Bettina Dennerlein, Nabila Effina, Houssaine El Farkane, Ouafa El Mesmoudi, Abderrahmane El Moudden, Fatima Hamama, Naïma Hrehache, Michel Gilquin, Aziz Jazouli, Abdelmajid

Kaddouri, Saïda Kharaza, Khadidja Lakbakbi, Fatiha Massoudi, Amina Massoudi, Zaki M'barek, Odile Moreau, Younes Morroun, Mohamed Naciri, Alain Roussillon, Leslie Weaver.

Réunions de recherche du groupe de Tunis :

- Simone BERNINI, « Courants intellectuels, idéologie et protonationalisme en Libye au début du 20^e siècle », le 17 mai 2001.
- James MAC DOUGALL, « Aux marges d'un monde éclaté : exils et revendications des Maghrébins (1900-1945) » le 18 juillet 2001.

Programme prévisionnel :

- Présentation du programme par Odile Moreau à l'IREMAM
- Table ronde intermédiaire en avril 2002 (IREMAM - Aix en Provence)
- Un atelier de doctorants (AFEMAM 2002 ?)
- Séminaire final en février 2003 pour la publication de l'ouvrage collectif du programme.

Notes

¹ En effet, sur le plan terminologique, le terme d'influence nous est apparu difficile d'emploi et dangereux pour parler de la circulation des idées. On lui préférerait ceux d'échos et de résonances, moins connotés idéologiquement.

² Cf. travaux de D. Nordman, notamment *Profils du Maghreb. Frontières, figures et territoires (XVIII^e-XX^e siècle)*, Rabat, Université de Mohammed V, 1996.

³ J. F. Bayart, « L'historicité de l'Etat importé », in *La greffe de l'Etat, op. cit.*, p. 14.

⁴ M. Camau estime que l'Etat territorial est un trait qui distingue le Maghreb du reste du monde arabe. « *L'Etat territorial y a été antérieure à la colonisation et au démantèlement de l'Empire ottoman, assorti, au Moyen-Orient, de l'instauration du système du mandat* ». L'auteur pondère l'énoncé de cette spécificité en précisant que cette caractéristique est partagée avec l'Egypte et le Yémen. En outre, l'originalité de la Libye au Maghreb est à signaler. Depuis la seconde occupation ottomane en 1835, elle était sous administration ottomane. Cf. M. Camau, « Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb », in *La greffe de l'Etat, op. cit.*, pp. 73-74.

⁵ M. Camau, *ibid.*

⁶ La recherche au Maghreb et sur le Maghreb a toujours traité à part la dimension ottomane. Il est nécessaire de sortir de ce cloisonnement pour prendre en compte les interactions du pourtour méditerranéen. La dimension comparatiste est d'autant plus importante qu'elle permet de réfléchir dans un contexte global sur une forme de pression internationale exercée sur le devenir des Etats. C'est

aussi grâce au comparatisme que nous pourrions regarder ce qui se passe dans les pays européens, comment ils vivent la crise de l'Etat et des Services Publics. En Europe, on est actuellement au coeur des interrogations sur la réforme de l'Etat dans le cadre du processus de la construction européenne.

⁷ Voir, par exemple, la thèse d'Ali Noureddine, *La justice française sous le protectorat : l'exemple du tribunal de première instance de Sousse, 1888-1939*, thèse d'Etat, Tunis I, 1998, 3 vol.

⁸ *Les Annales*, "Histoire et sciences sociales : un tournant critique, nov.-déc. 1989, n° 6, Paris, Armand Colin.

⁹ Voir J.-F. Bayart, « Les trajectoires de la république en Iran et en Turquie : un essai de lecture toquevillienne », in G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*, Karthala, 1994, pp. 373-395.

¹⁰ P. Anderson, *L'Etat absolutiste. Ses origines et ses voies*, Paris, La Découverte, 1978.

¹¹ Sur l'histoire du Protectorat au Maroc, voir D. Rivet, « *Le Maroc, de Liautey à Mohamed V : le double visage du Protectorat* », Paris, Denoël, 1999.

¹² Voir dans ce sens le colloque « Repenser le Protectorat » organisé à l'initiative de la revue *Hesperis Thamuda* par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs marocains à l'Université de Rabat en mai 1998.

¹³ En Russie, par contre, la réforme part des *medrese*, les écoles religieuses. Mais le contexte est complètement différent. En effet, les écoles d'Etat sont russes, donc celles de l'occupant.

¹⁴ Il y a de nombreux cas dans des pays variés. Par exemple, un *mi'fifi* hanafite enseignait dans une école civile de Damas dans les années 1880. De même un *'al'im* enseignait aussi au collège Sadiki de Tunis.

¹⁵ Cf. Muhammad Ibn al Hassan al-Hajwi, *Le voyage d'Europe – le périple d'un réformiste* – traduction et postface d'A. Roussillon et A. Saâf, Casablanca, Afrique-Orient, 2001.

¹⁶ J. F. Bayart, *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996.

¹⁷ Cf. thèse et travaux de Khalid ben Sghrir relatifs aux relations maroco-britanniques, notamment sa thèse d'Etat, *Le Maroc et la Grande Bretagne, 1886-1904*, Université Mohammed V, Rabat, 2001.

¹⁸ A. Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain, 1830-1912*, Paris, Maspero, 1977, 2^e éd., Rabat, Centre culturel arabe, 1993. Au sujet de la réforme au Maroc, les actes du colloque *La réforme et ses usages* – organisé par le Centre Jacques Berque et la Fondation Abderrahim Bouabid, qui s'est tenu à l'université Montesquieu-Bordeaux IV, à Bordeaux du 1^{er} au 3^e décembre 1999 – vont paraître chez *Hesperis Thamuda* en 2001.

¹⁹ Voir la distinction entre réformateur et réformiste, A. Roussillon, *Réforme sociale et identité. Essai sur l'émergence de l'intellectuel et du champ politique moderne en Egypte*, Casablanca, Le Fennec, 1998, p. 30 et suiv.

Où sont les générations intellectuelles tunisiennes ?

Ilhem MARZOUKI

Maître assistante en sociologie politique à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis. Ses travaux portent principalement sur le féminisme en Tunisie et son histoire. Elle est l'auteur de : *Le mouvement des femmes en Tunisie au XX^e siècle* (Cérès Production, 1993), et de *Femmes d'ordre ou désordre de femmes ?* (Noir sur Blanc, 1999). Elle a également contribué à l'ouvrage *Parcours d'intellectuels maghrébins* (Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1999).

Dans le cadre du programme scientifique «Les générations intellectuelles dans l'action sociale, culturelle et politique au Maghreb», initié par l'Institut Maghreb-Europe de l'Université Paris VIII, s'est constitué un groupe de recherche pluridisciplinaire local abrité par l'IRMC. Ce groupe a entamé ses réunions internes dès l'année 1997-98 les ponctuant par l'accueil de journées scientifiques maghrébines consacrées « À la recherche des générations intellectuelles et politiques » en février 2000. Il vient de clôturer ses travaux en avril 2001. La présentation suivante se veut une synthèse des différentes contributions des membres de ce groupe ainsi que des débats qui ont fait écho à ces contributions en les enrichissant et les modulant à la fois. Le programme global devrait, quant à lui, s'achever au début de l'année 2002 par un colloque organisé par l'Institut Maghreb-Europe.

I - Problèmes de définition et de méthode

Les discussions sur lesquelles se sont entamés les travaux du groupe ont, assez longuement, porté sur une double difficulté. D'un côté, définir la notion de génération intellectuelle et, de l'autre, trouver un domaine d'application à cette notion dans le contexte de la société tunisienne. S'agissant du premier aspect, la controverse portait sur l'échelle d'appréhension à

privilégier : fallait-il partir de profils intellectuels individuels pour déboucher sur une hypothétique congruence de profils produisant, par effet cumulatif, un phénomène générationnel ? Ou bien fallait-il, à l'inverse, partir de la définition mannheimienne de la génération intellectuelle référant à des « moments fondateurs » qui provoquent un renouvellement des conceptions et des valeurs au sein d'une société ? Ces échanges contradictoires n'étaient pas indifférents au second volet de la difficulté soulignée car ils conduisaient à remettre en cause la pertinence des paramètres générationnels établis par Karl Mannheim¹ relativement à la société tunisienne : ils conduisaient à mettre en doute l'émergence même du phénomène générationnel, parlant de cette société. Une issue à ces dilemmes a pu, finalement, être trouvée à travers la décision pragmatique de définir, au sein du groupe, un certain nombre de critères appelés à être soumis à un test de validité par le biais de leur confrontation à un découpage générationnel socio-historique.

La construction de la grille de critères s'est donc faite sous le mode de la connaissance spontanée. Elle tend à combiner, plus ou moins intuitivement, certains des paramètres proposés par Mannheim avec ce qui est perçu comme pouvant potentiellement être des facteurs de clivages entre générations d'idées. En définitive, un consensus s'est opéré autour des modalités de repérage suivantes : la première grande distinction a concerné le découpage entre les critères synchroniques et les critères diachroniques.

Les critères synchroniques ont, à leur tour, été ventilés en cinq rubriques : les affinités de contenu (affinités régionales et sociales, affinités de formation, analyses de la situation et réponses) ; le mode de structuration (personnalités/leaders, espaces/lieux géographiques, réseaux/relais avec l'étranger, formes organisationnelles) ; le mode d'énonciation publique (valeurs/normes, discours d'auto-identification, style

¹ Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan, 1990.

générationnel) ; le rapport à l'État (statut, positionnements) ; le rapport à l'espace public (débat, productions, actions collectives, impact sociétal).

Les critères diachroniques ont été également subdivisés en quatre : moment ou événement fondateur ; rapport entre générations ; temps de maturation-latence et temps d'effervescence-activité ; génération longue et génération courte.

Le découpage générationnel *a priori* qui a été adopté, a été proposé par l'historien Raouf Hamza. Celui-ci a déterminé des séquences générationnelles à partir de la cristallisation, à chacune des étapes, d'un nouveau questionnement soumis par la conjoncture historique à la génération en cours défiant les capacités de celle-ci à le maîtriser et à le surmonter. Ainsi, à la génération des « pionniers » (1881-1914), la question stimulant le débat a concerné les causes sociales et culturelles du « retard » qui en auraient favorisé le phénomène colonial. À la génération suivante, « les fondateurs » (1920-1935) se sont polarisés sur la question de savoir comment se désengager de l'emprise coloniale et se donner des instruments de libération. La génération des « successeurs » (1945-1955) s'est agrégée autour de la question de la construction du modèle national de l'après-indépendance. Enfin la génération des « héritiers » (1956-1980) a été portée par la question : Que faire de l'indépendance ? À titre prospectif, il a été supposé l'existence d'une génération de la « relève » (à partir des années 1980) qui s'interrogerait sur la manière de dépasser le schéma nationaliste et étatiste forgé par l'ensemble des générations antérieures.

Sur le plan de l'exercice pratique du travail en groupe, chacune des générations ainsi délimitée a fait l'objet d'un exposé de présentation de la part d'un membre de l'équipe. La génération des pionniers a été présentée par Raouf Hamza, celle des fondateurs par Adel Ben Youssef (également historien), celle des successeurs de nouveau par R. Hamza. Celle des héritiers a été traitée à partir de trois angles de vue différents : celui des scientifiques présenté par Fethia Barouni (sociologue), celui du mouvement étudiant présenté par Ilhem Marzouki (sociologue) et celui de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme présenté par Khédija Chérif (sociologue). La génération de la relève a fait l'objet, quant à elle, d'une discussion collective parmi les membres du groupe.

Si les critères ou les indicateurs générationnels ont été systématiquement repris par les différentes présentations et ont été uniformément appliqués aux différentes périodes et aux différentes thématiques, Larbi Chouikha (communicateur) s'est placé dans une approche un peu différente en mettant l'accent sur le profil et les trajectoires personnelles des intellectuels plutôt que sur les « espaces-temps » dans lesquels ils se trouvent impliqués et s'expriment.

II - Le fil conducteur de l'autonomie

La combinaison des critères sélectionnés nous a désigné le facteur de l'autonomie comme élément fondateur d'une génération intellectuelle : autonomie par rapport à l'appareil de l'État pour deux raisons essentielles. La première est que, s'agissant justement de générations intellectuelles, il est patent que les animateurs et protagonistes de ces générations ne peuvent être que les membres de la société et non pas les représentants de l'État. La deuxième raison est que, s'agissant de l'engagement de ces générations dans l'action sociale, culturelle et politique, cette action (ainsi que les débats qui l'accompagnent) ne peuvent être suscités que par les membres de la société, en opposition avec l'action de stabilisation et d'homogénéisation menée par les représentants de l'État. Le fait que la période d'émergence de la génération pionnière ait été arrêtée à 1880, c'est-à-dire coïncidant avec l'occupation coloniale, a été accrédité par l'apparition d'éléments de transition entre la figure du savant traditionnel et celle de l'intellectuel moderne. Ce dernier se définissant par un double positionnement : son détachement de la gestion du pouvoir et son engagement dans les affaires de la cité.

Cette donnée sous-jacente à l'acceptation d'une génération intellectuelle sera repérée et décelée de manière plus ou moins permanente et affirmée au travers des différentes générations.

2.1 Les pionniers (1881-1914).

La rupture ou, plus exactement, l'ébauche de rupture entre les réformateurs institutionnels (Khayreddine, Ibn Abi Dhiaf, etc.) et les membres de cette génération provient de leur désillusion voire leur désintérêt vis-à-vis d'une réforme de l'appareil d'État infiltré par la colonisation et leur focalisation sur la réforme de la société. En effet, le diagnostic formulé par eux était que l'état d'arriération et de dégradation de la population étaient l'explication ultime de la « colonialisabilité » de la Tunisie. Aussi, vont-ils s'investir dans l'action éducative et de réorganisation des cadres économiques de sociabilité permettant la mutation des corporations artisanales vers la mise en place des premières coopératives et mutuelles.

Toutefois, cette autonomie dans les préoccupations et axes d'intervention est nuancée par l'observation d'une attitude de « bienveillante neutralité » envers le pouvoir beylical. En effet, la « mise en veilleuse » du politique au profit de la réforme de la société n'était pas pensée comme une forme d'opposition à l'État. Cette option traduirait plutôt un sentiment de désaffection à son égard. Aussi, les membres de cette génération ne contesteront-ils pas l'Etat beylical. Tout au plus, certains d'entre eux adopteront une mise à distance critique tandis que d'autres auront des positions participatives et collaborationnistes de conseillers du Prince.

2.2 Les fondateurs (1920-1935).

Il ressort de la présentation faite au sein du groupe que la génération des « fondateurs » n'incarne nullement une catégorie possédant une autonomie intellectuelle. Son action et son combat, quasi exclusivement politiques visent à édifier un État-nation satellisant le monde associatif et corporatif. L'ensemble des questions socioculturelles que les « fondateurs » ont soulevé (l'identité culturelle dans son volet linguistique et religieux, l'enseignement, le statut des femmes) reste subordonné à cette finalité dans la mesure où il était réfléchi de manière à mobiliser les populations autour de cette visée politique. Quand bien même cette génération est parvenue à imposer de nouveaux termes dans le débat anti-colonialiste et à agréger les populations autour de ses objectifs, on ne trouve pas l'expression d'une autonomie intellectuelle, mais plutôt la manifestation d'une rébellion et d'une lutte politiques face à la situation coloniale.

Il reste à étudier de façon significative la fraction des réformateurs sociaux qui se déclare dans les années 1930 et dont le registre d'action est plus culturel que politique. Les écrits d'un Tahar Haddad par exemple et les polémiques soulevées par ses contradicteurs témoignent bien du prolongement de la réflexion autour de la régénérescence de la société par la promotion de ses différents secteurs (syndical, féminin, éducatif). L'émergence de ce groupe témoigne, sur fond de présence coloniale, de divergences de stratégies quant au meilleur moyen d'entreprendre le sauvetage de la Tunisie.

2.3 Les successeurs (1945-1955).

Se distinguant de la génération des « fondateurs », la génération suivante veut instaurer des modalités conventionnalistes dans la gestion du pouvoir. La primauté absolue de l'État et sa centralité seraient ainsi atténuées par des formules de dialogue et de partenariat avec le monde associatif, essentiellement syndical. L'itinéraire associatif suivi par les tenants de cette démarche s'est ressenti à travers des pratiques concrètes telles que le pluralisme dans l'appartenance des directions et leurs positionnements autonomes vis-à-vis du Parti (l'UTT, l'UGAT, l'UTAC avant la restructuration de 1955-56). Après l'indépendance, ce même cheminement se prolonge dans les revendications du noyau destourien dit « travailliste », aussi bien au sein de l'UGET, de l'UGTT que du Parti Néo-Destourien lui-même depuis l'adoption du socialisme destourien et l'expérience collectiviste de Ahmed Ben Salah jusque dans les soubassements de la crise syndicale de 1978 dont il serait une explication médiate.

L'approche consensualiste demeure néanmoins dépendante de l'idée d'une prééminence étatique. De fait, la quasi-totalité de ceux qui ont accompli cette trajectoire associative n'ont, à aucun moment,

revendiqué la séparation entre leur sphère centrale d'intervention et le Parti qui se muera en parti-État. La seule modification qu'ils réclamèrent fut la transformation des rapports d'assujettissement en des rapports de transaction ou de concertation sans que cela n'altère la communion entre les deux sphères : l'associatif apportant au politique l'expérience du terrain, de la connaissance des intérêts des différents groupes sociaux ou professionnels et lui permettant ainsi un meilleur et plus efficient encadrement de la population.

2.4 Les héritiers (1956-1980).

La devise de l'autonomie est celle qui pourrait qualifier la génération des héritiers, celle-ci ayant cherché à combattre la monopolisation et la personification absolues du pouvoir et son mode de gestion despotique.

Ce constat est vrai pour les scientifiques qui, par le biais de l'action syndicale, se sont battus pour l'autonomisation de l'université et du statut de l'universitaire ; pour le mouvement étudiant qui a tenté de créer des enclaves de contestation aussi bien syndicales que politiques; pour la LTDH (Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme) qui s'est voulue l'expression de l'ouverture libérale et démocratique du système politique. Ces tendances autonomistes ont débouché sur la mise en place effective de cadres, structures et espaces externes à l'appareil de l'État et du Parti.

Toutefois, ici encore, les résultats restent mitigés.

- Chez les scientifiques la science a été mise au service du politique. Elle a occupé une fonction de légitimation du projet de modernisation et de développement tant que l'éducation et l'université furent un des piliers de la politique étatique. Aujourd'hui, à la rationalité scientifique se serait substituée une rationalité technologique purement instrumentale mais continuant à remplir la même fonction légitimante.

- Chez les étudiants, l'attachement à des valeurs révolutionnaires n'est entré en contradiction ni avec la conviction de la suprématie de l'État comme organe de transformation de la société par le haut ni avec un certain rigorisme moral et la recherche constante d'un ancrage culturel de type patrimonial.

- Chez les militants des droits humains, la nécessité de se démarquer par la définition d'un « projet de société » donne d'emblée à la LTDH une dimension politique en lui assignant les mêmes prérogatives qu'un parti. Cette confusion avec le politique est, en outre, renforcée par les calculs politiques qui ont présidé, depuis sa création, à la formation de ses comités directeurs successifs.

III - Voies de sorties ?

Les différents exposés ont permis de démontrer que l'idée de la primauté de l'État, qui apparaît comme solidement ancrée dans la culture politique tunisienne depuis l'époque de la construction de l'État dynastique husseinite, est largement reconduite.

Ce qui pourrait expliquer que le passage par des cadres autonomes et d'opposition (UGTT, mouvement estudiantin, LTDH) a entraîné bon nombre de militants à atterrir dans les rouages du pouvoir entretenant par là la confusion entre formations civiles et institutions politiques.

Cet état de fait peut, à son tour, amener à prolonger la réflexion et l'analyse selon deux perspectives différentes mais complémentaires :

- une perspective anthropologisante nous ramenant vers la définition de ce qu'est « l'intellectuel tunisien » et ce, aussi bien à travers son vécu public que privé. La saisie de la nature problématique de cet intellectuel participerait de la compréhension de ses inclinaisons, adhésions et aspirations politiques. Perspective qui se justifie également du point de vue d'une sociologie politique au regard de l'extrême personnalisation et subjectivation du milieu « démocratique » et « d'opposition ».

- une perspective de sociologie politique qui cherche à comprendre les raisons de cette conviction quasi unanimement partagée de la subordination du sociétal au politique. On regrettera que la majorité des présentations faites par le groupe ait négligé, du fait d'une information lacunaire ou par volonté délibérée, de répondre au critère du « mode d'énonciation publique ». Ce dernier renvoie, rappelons-le, aux indicateurs des normes et valeurs, au discours d'auto-identification de la génération concernée et à son style générationnel. Mais cette oblitération dit bien qu'au sein du groupe des chercheurs même s'est implicitement opéré le choix de ne cerner les mutations générationnelles qu'à partir du vecteur de l'autonomie politique et non pas de celui de l'autonomie sociétale, comme si la première subsumait ou suffisait à la seconde.

Ces orientations de recherche ne constituent toutefois pas les données conclusives des travaux du groupe puisque celles-ci ont été fortement alimentées par l'examen de ce qui formerait une génération de la relève.

Par génération de la relève, il a été spécifiquement désigné la génération des islamistes. Le caractère émergent de cette génération et, en tout cas relevant de l'histoire immédiate, n'a pas permis de la soumettre à la même grille d'appréhension et d'analyse que les générations antérieures. Il n'en demeure pas moins que l'attribut « relève » qui lui a été accolé émane du fait qu'elle a été lue comme étant la seule à avoir induit une

rupture fondamentale. Elle seule, idéologiquement motivée et conditionnée par le débordement du cadre de l'État-nation, s'est tournée vers la société pour agir sur ses croyances tout en sachant s'adapter au changement des modes de vie.

La capacité de mobilisation de l'islamisme a trouvé à s'expliquer par ce double mouvement de détachement (ou du moins d'atermoiement) vis-à-vis de l'obsession étatiste et de proximité vis-à-vis des membres de la société, leur permettant de recouvrer leurs capacités de sujets politiques grâce à la charge subversive contestatrice à l'encontre des élites et les réinsérant, au prix d'affrontements parfois violents, dans l'historicité dont les avait exclus l'État.

Quant à la question de savoir si les « années islamistes » ne coïncidaient pas, en dépit même de leurs protagonistes et animateurs, avec un processus de sécularisation et de désacralisation du religieux qui ne dit pas son nom, elle a donné lieu à de vifs débats au sein de l'équipe.

Les termes de ce débat peuvent être ramenés à deux principaux argumentaires :

(a) selon les positions des uns, les marques de l'adhésion populaire à l'islamisme tiendraient à la persistance des pesanteurs culturelles que l'État modernisateur n'aurait pas su éradiquer et que ce courant a restauré et réhabilité. Ce à quoi d'autres ont rétorqué que si la préservation des traditions était seule en cause, c'est l'État, qui a si bien su les épargner et les ménager, qui aurait capitalisé l'engouement populaire et non pas cette vague opposante.

(b) d'après le point de vue de certains, le discours islamiste userait de duplicité, de ruse et de tactique lorsqu'il affiche des options modernisantes, notamment à l'égard des femmes, prêt à se découvrir sous son véritable jour à la faveur d'une conjoncture qui lui serait plus favorable. L'objection formulée par certains autres a souligné qu'une telle proposition postulait l'homogénéité et la cohésion absolues au sein de l'islamisme (alors même que cette concorde est démentie par l'histoire de l'Islam dès ses origines) ainsi que sa maîtrise et son contrôle total sur le cours des événements ; deux facultés qui l'auraient certainement conduit à la victoire politique en lieu et place des soubresauts et des révisions dans lesquels il s'agit aujourd'hui.

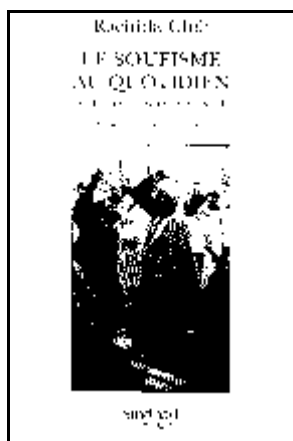
Les discussions n'ayant pas abouti sur une position tranchée, je ne saurais conclure en faveur de l'une ou de l'autre mais, simplement, en attirant l'attention sur le fait que la compréhension objective du phénomène islamiste est seule en mesure de procurer des armes pour rivaliser avec lui sur le terrain social et le dépasser.

◆ **CHIH Rachida, *Le Soufisme au quotidien. Confréries d'Égypte au XX^e siècle***, Paris, Actes Sud, 2000, 259 p.

Ce livre est la version remaniée d'une thèse de doctorat en Etudes arabes et islamiques. L'auteur y étudie le soufisme contemporain en Égypte, certes moins médiatisé que « l'islamisme radical », mais selon elle bien plus prégnant dans l'ensemble de la société. Comme M. Chodkiewicz le remarque dans sa préface, « le certificat de décès du soufisme suscita naguère quelques nécrologies prématurées » (p. 9), et les formes traditionnelles de sociabilité religieuses, notamment sous la forme des *туруq*, qui continuent

aujourd'hui en Égypte de répondre aux aspirations spirituelles et sociales d'un très grand nombre, sont ici étudiées, à travers l'exemple de la Khalwatiyya.

La confrérie Khalwatiyya est introduite en Égypte à partir du XV^e siècle et s'étend à l'ensemble du pays à partir du XVIII^e siècle, en particulier en Haute Égypte, grâce aux liens entre cette région et les élites religieuses d'el-Azhar. Les fondateurs des



trois branches de cette confrérie sont eux-mêmes issus de cette université.

Rachida Chih est historienne et elle a travaillé principalement à partir d'une importante documentation écrite (écrits savants et littérature destinée aux disciples de base), tout en s'appuyant sur des données récoltées lors d'enquêtes auprès des cheikhs soufis de la confrérie Khalwatiyya, et de leurs adeptes en Haute Égypte.

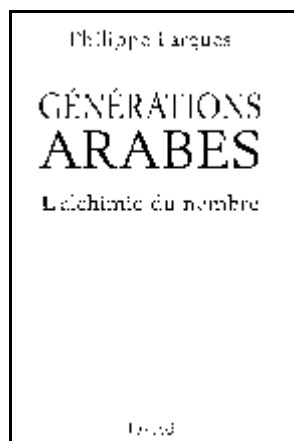
Afin d'interroger le rôle et la place de cette *tariqa* dans la société égyptienne du XX^e siècle l'auteur a choisi d'analyser la nature du lien qui unit le disciple à son maître, ainsi que les représentations véhiculées par le soufisme. Ceci donne lieu à des descriptions fines et précises des cérémonies d'initiation, du déroulement des rituels collectifs de la confrérie, *dhikr* ou *mawlid*, qui prennent en compte tant les aspects doctrinaux que pratiques, ainsi que de la manière dont se passent les arbitrages et médiations du cheikh.

On y trouve également des développements fort intéressants quant aux relations dynamiques et anciennes entre soufisme et réformismes. Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée de travaux monographiques récents consacrés à la vie religieuse en Égypte et qui contribuent à accroître notre savoir sur des phénomènes qui imprègnent la vie d'un grand nombre d'Égyptiens

◆ **FARGUES Philippe, *Génération arabes. L'alchimie du nombre***, Fayard, Paris, 2000, 349 p.

Ouvrage salutaire et éclairant sur les liens entre démographie et politique, s'appliquant au monde arabe. Salutaire, parce qu'il s'emploie avec succès à démonter les mythes démographiques qui alimentent les « phobies » occidentales. Ainsi de la prétendue prolificité arabe, s'appuyant sur les tendances démographiques du XX^e siècle et sur le décalage du monde arabe dans la transition démographique, qui ne résiste pas à l'analyse historique sur la longue durée, ni aux évolutions les plus récentes avec des effets de rattrapage pour le moins spectaculaires. Parmi d'autres, le cas du Maghreb est

particulièrement analysé sur ce point, parce qu'édifiant sur la brutalité du renversement des tendances démographiques en matière de natalité, et sur la complexité des processus à l'œuvre. Alors que dans les trois pays les facteurs de la fécondité semblent devoir jouer de manière très différente, le résultat final est à peu près similaire, l'Algérie rattrapant les deux autres pays après une décennie supplémentaire de la famille nombreuse, bien que de fortes particularités



subsistent, notamment sur le statut personnel et le travail des femmes. Il apparaît en contrepoint que les politiques volontaristes des Etats, à travers le planning familial par exemple, ne sont pas un facteur déterminant de ce renversement démographique. Autre avatar du mythe, la corrélation entre religion (l'islam) et natalité est mise à mal par les contre-exemples algérien et iranien, où l'islamisme politique s'accompagne d'un décroît de la natalité.

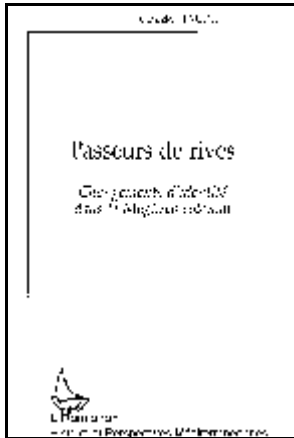
Pour essayer de mieux comprendre cette dynamique (régressive) de la natalité, l'auteur s'attache à aller regarder de plus près dans la machinerie, soit la famille, dont le particularisme serait le marqueur le plus sûr de la culture arabe. Sous le référent toujours omniprésent, de profonds bouleversements interviennent, touchant au mariage, à la polygamie, au divorce, à la dot, à l'endogamie, au célibat, marquant la fin de la famille patriarcale, ... structurellement nombreuse.

Si la fécondité a rapport au pouvoir dans la famille, elle est aussi une arme politique dans les conflits internationaux. Ainsi dans le conflit israélo-palestinien, dont la dimension démographique est omniprésente. Démographie israélienne, où la fécondité extrêmement contrastée des communautés à l'arrivée se trouve assez vite lissée (vers le bas) par le temps, mais où le radicalisme religieux est aujourd'hui moteur de stratégies de peuplement par la natalité, le vivier migratoire s'épuisant. En vis-à-vis « l'exception démographique » palestinienne, avec le record planétaire de la bande de Gaza en matière de fécondité, peut être liée aux termes du conflit, mais aussi aux caractéristiques de l'état de belligérance.

◆ **LIAUZU Claude, *Passeurs de rives : changements d'identité dans le Maghreb colonial***.- Paris : L'Harmattan, 2000, 158 p. (Histoire et Perspectives méditerranéennes).

Par cette étude sur « le caractère dynamique des constructions et des variations identitaires » dans les sociétés dominées de Méditerranée occidentale, l'historien des mouvements sociaux à l'époque coloniale prolonge ici des travaux entrepris depuis plus d'une dizaine d'années, et ayant trait aux représentations de l'islam en Occident (1989), à *l'Histoire des migrations en Méditerranée occidentale* (1996) ou, plus récemment, à *La société française face au racisme* (1999).

L'approche de Claude Liauzu renoue avec une littérature biographique (historique et romanesque), en prêtant attention



aux expériences vécues par les individus et à la créativité dont ils savent faire preuve lorsqu'ils rompent, par un engagement personnel, avec une conception essentialiste de l'appartenance confessionnelle ou nationale. La réflexion de l'auteur porte donc en premier lieu sur la catégorie du « passeur », défini comme étant celui qui « change volontairement d'identité, partiellement ou totalement, ou qui transforme, transgresse, l'identité à laquelle il a été assigné en fonction de son origine ». À

partir de cette acception large, ce livre offre l'occasion d'un fructueux état des lieux historiographique, pointant les lacunes et les oublis des études coloniales et post-coloniales. Il s'organise autour de figures, illustres ou anonymes, qui, ensemble, constituent autant de groupes d'hommes et de femmes ayant participé à l'acceptation progressive d'une pluralité culturelle, à la fluidité des appartenances, par leur lutte contre l'intolérance, l'uniformité, la soumission : « épouses et compagnes » (telle Aurélie Picard épouse Tidjani) ou les itinéraires des épouses de couples mixtes ; « chrétiens et musulmans convertis » (Christian Cherfils ou le peintre Abdelkrim Jossot, ou apostats (Aïcha, odalisque du harem du bey de Constantine) ; « passeurs de nationalités, passeurs d'utopie » (Elie Cohen Hadria ou Ali Jrad). L'auteur suit également les parcours plus politiques de Maghrébins qui ont choisi de devenir Français, ou qui ont préféré une patrie internationaliste, puis les passages vers l'Algérie algérienne d'intellectuels, de chrétiens et de communistes d'origine européenne. En rassemblant ces destins hors du commun, divers et le plus souvent tragiques, l'auteur s'interroge sur le sens à donner aux « franchissements de frontières », ainsi que sur leurs rôles (d'interprètes ou de traducteurs). Il constate tout d'abord l'impossibilité de l'ambivalence, à l'époque coloniale : « Pire, dit-il, au plus fort de la guerre d'Algérie, ce sont les passeurs eux-mêmes qui se condamnent en se considérant comme des anomalies de l'histoire ». Outre la distinction fondamentale qu'il introduit entre « passeurs » volontaires et « métis » involontaires, son livre débouche sur le débat contemporain de savoir à quelles conditions on peut accepter (ou non) une pluralité, dans un cadre national de transitions sociale, culturelle et institutionnelle.

◆ **TILLON, Germaine *Il était une fois l'ethnographie***, le Seuil, Paris, 2000, 293 p.

Cet ouvrage est un remarquable voyage dans l'Aurès des années 1930, à travers les yeux d'une jeune femme élève de Mauss, fréquentant les bancs de la Sorbonne et du Collège de France. Germaine Tillon y retrace son parcours individuel dans sa dimension affective et scientifique, avec humour et précision à la fois. Le lecteur arpente avec plaisir et curiosité les chemins escarpés du paysage aurésien ainsi que les détours savants empruntés par l'auteur pour rapprocher ou comparer les mythes et pratiques des Chaouïas, peuple berbère, à un univers plus familial.



Ce livre est d'autant plus formidable qu'il a été rédigé à partir de notes prises sur le vif entre 1934 et 1940 dans le massif de l'Aurès, et de la mémoire de l'auteur, car tous ses écrits ultérieurs, ainsi que ses deux thèses de doctorat disparurent dans le camp de concentration de Ravensbrück où elle était internée.

L'ouvrage s'ouvre sur une présentation de l'Algérie des années 1930, avec un regard parfois amusé sur son administration coloniale et ses hiérarchies. La position d'extériorité de Germaine Tillon, ni indigène, ni colon, lui permet un contact plus immédiat, tant avec les Français que les Algériens, Arabes et Berbères.

Les conversations entretenues avec ses hôtes sont autant de points d'entrée pour appréhender la société *chaouïa*, et tout ce qui touche aux conceptions religieuses et aux pratiques sociales donne lieu à des chapitres édifiants. Sont évidemment abordées des questions portant sur l'alliance et la filiation, plus généralement sur la généalogie, véritable colonne vertébrale de la société et raison même de la transmission symbolique. Mais on a également le loisir de comprendre les réalités géographiques et économiques de la région, les aspects commerciaux et politiques, ainsi que la manière dont s'opère la transmission des terres et du pouvoir.

On trouve un chapitre admirable sur le temps et les jeux, dans lequel l'auteur déchiffre les entrelacements entre les différents calendriers utilisés.

Il ne s'agit pourtant pas d'une monographie d'ethnographie classique, car si les thèmes traités y ressemblent fortement, la liberté du ton employé et la légèreté de la plume (qui n'enlèvent rien, bien au contraire, à la profondeur de la réflexion) s'en éloignent radicalement. Ce livre est à la fois une histoire et un ouvrage de référence (par sa bibliographie étayée) et le tout se lit comme un roman.

ما ورد علينا من كتب

يعالج هذا الكتاب علاقة النظام الملكي بتيارات الإسلام السياسي بالمغرب. وتتمحور مواد هذا الكتاب إلى أربعة محاور هي كالآتي :

1- تحليل تاريخي : تناول بالبحث عناصر المرجعية الشرعية والتاريخية التي تؤطر العلاقات بالسلطة في المغرب المعاصر.

2- تحليل آليات تسيير الحقل السياسي : الهدف من هذا المحور هو اتباع الإستراتيجيات التي يعتمدها النظام لتأكيد شرعيته في الحكم.

3- تحليل آليات الحركة السياسية : يمكن هذا المحور الكاتب من الوقوف عند معالم الحقل السياسي بدون رهانات سياسية حقيقية. 4- جرد مكامن القطيعة والاستمرارية من خلال دراسة مسارات الحركات الإسلامية المغربية. ما يهم الكاتب من خلال هذه المرحلة ، هو تتبع المراحل التي مرت بها الحركة الإسلامية والوقوف عند خصائصها البارزة. وحسب رأيه ، فإن تعدد الحركات الإسلامية وطرق التعبير الديني هي أحد مظاهر الأزمة...

الميساوي عبد الجليل، قيم الإصلاح والتحديث في فكر أحمد بن أبي الضياف من خلال كتابه الإتحاف. دار الإتحاف 1999. ص 428.

يقدم هذا الكتاب دعوة إلى مراجعة طرق تعاملنا مع تراثنا وإصلاح مناهج قراءة مدوناتنا الفكرية والحضارية واستقرائها بكيفية تجنبنا الوقوف عند ظواهر نصوصها. يدعونا الكاتب إلى إعادة قراءة مدونة ابن أبي الضياف ومحاولة فهمها من جديد بما يستجيب لإنصاف الرجل وإحلاله المنزلة التي تليق به في مسيرة الحركات الإصلاحية في تونس وفي العالم العربي الإسلامي.

سلامة العامري نللي، الولاية والمجتمع، مساهمة في التاريخ الديني والاجتماعي لإفريقية في العهد الحفصي. منشورات كلية الآداب بمنوبة. طبعة 2001.

يمثل هذا الكتاب بحثا تاريخيا حول التصوف في الفترة الحفصية بإفريقية وهو يتميز بمصادر أكثر اتساعا وبالتالي بنظرة متعمقة وتفهمية لماهية التصوف الإفريقي والتحامه بالمجتمع ودوره السياسي والإنساني عامة. أبرزت الكاتبة علاقة المجتمع بأوليائه مؤكدة على تأثير كاريزما الولي الذي يقصده كل الناس بما في ذلك أهل الفكر والعلماء في فترة الأزمات الفردية والجماعية. اهتمت الكاتبة بمعالم نموذج ولائسي جديد في علاقته بالسلطة والمجتمع دراسة العلاقة بين الفقهاء والأولياء ضمن مقاربة تفهمية تفتح المجال للتفكير في مقومات الاثيقية الإسلامية في العصر الوسيط.

المسدي عبد السلام، العولة والعولة المضادة، 480 ص.

إن الغرض المنشود من خلال هذا الكتاب ليس بالمرّة سياسيا ولا اقتصاديا، وإنما هو المسألة الثقافية بكل أعماقها وأبعادها وسطوتها الشاملة.

يعالج هذا الكتاب، مسألة الثقافة العربية في مواجهتها للنظام العالمي الجديد من خلال بحث في سيمياء الثقافة بين الفكر العربي والنظام العالمي.

الطوزي محمد، الملكية والإسلام السياسي في المغرب. نشر الفنك 2001. 310 ص. ترجم هذا الكتاب من الفرنسية حاتمي محمد وشكراوي خالد.

■ HESPÉRIS TAMUDA

Actes du colloque international, Rabat 28-30 nov. 1995, vol. xxxvii, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 1999.

« *Les minorités ethniques et religieuses dans le monde arabo-musulman* »

Le titre du colloque annonce des études portant sur le monde arabo-musulman dans son ensemble. Pourtant, la revue dont il est ici question est consacrée à l'étude du Maroc, et les communications présentées à cette occasion portent leur regard et leurs interrogations sur les relations entre divers groupes composant la société marocaine à travers l'histoire.

Ce numéro est composé de deux parties principales et d'une troisième, plus réduite, qui présente six comptes-rendus d'ouvrages publiés entre 1995 et 1998. La première partie est consacrée à des recherches étudiant les relations entre différentes confessions pendant la période médiévale. La deuxième partie de la revue plus spécialement consacrée à la minorité juive du Maroc, sur une période allant du XV^e siècle à la deuxième guerre mondiale, à l'exception de la contribution de L. Valensi, qui porte sur les Saloniciens de Turquie.

Les communications présentées lors de ce colloque visent à étudier les remous de la cohabitation entre Musulmans, Juifs et Chrétiens en terre d'Islam et les stratégies mises en place par les « minoritaires » pour préserver leur cohésion interne, en tenant compte des différents contextes historiques et de leur complexité. Par exemple les trois auteurs qui traitent de la période contemporaine (K. Ben Srhir ; J. Baida ; M. Kenbib) ont porté leur attention sur les développements de la société marocaine et leurs conséquences quant à la distanciation des rapports intercommunautaires. Deux parcours individuels nous sont également proposés. Le premier, celui de Samuel Pallache, juif d'origine espagnole installé au Maroc qui servira d'intermédiaire entre le Maroc, l'Espagne, les Pays-Bas et Istanbul au XVIII^e siècle. Le second quant à lui, est une réflexion directe, un témoignage vivant de E. El Maleh qui exprime l'amertume ressentie à propos de l'exode massif des juifs marocains vers Israël, et de toutes ses conséquences.

Ce numéro de 1999 est une série d'articles très riches pour tous ceux qui s'intéressent au delà de l'histoire du Maroc, à l'histoire de la Méditerranée occidentale.

HESPERIS TAMUDA
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
B.P. 1040, Rabat

■ MONDE ARABE
MAGHREB-MACHREK

numéro 170, octobre-décembre 2000

La Libye après l'embargo

Ce numéro vient à point nommé pour évoquer la Libye, pays arabe qui, à l'instar de l'Irak et du Soudan, a été soumis à un embargo des Nations-Unies tout au long de la décennie 1990. En effet, depuis la suspension de cet embargo en avril 1999, après la remise des deux suspects de l'attentat de Lockerbie à un tribunal international, la Libye s'est réinsérée sur la scène internationale et a entrepris de jouer un rôle actif de médiateur dans les conflits qui frappent le continent africain et dans la récente affaire des otages occidentaux de Jolo.

Ce dossier Libye se partage entre des articles de politologie et de géographie. Luis Martinez, coordinateur du numéro, évoque dans son article de synthèse la crise de légitimité que traverse la Libye de Kadhafi : pour détourner les critiques populaires qui lui sont adressées, le « Guide de la Révolution » s'efforcerait de décentraliser la gestion des conflits et d'élargir le front tribal qui soutient le régime. On regrettera l'extrême brièveté de l'article de Lisa Anderson qui brosse un portrait en trois pages et demie de la structure de l'État libyen et de la politique du guide de la Révolution. Georges Joffé dresse un panorama historique des relations entre la Libye et l'Europe depuis la période coloniale. Saïd Haddad montre que l'actuelle politique africaine de la Libye se justifie aux yeux du colonel Kadhafi par le fait que les pays d'Afrique subsaharienne ont pris fait et cause pour la *Jamahiriyya* tout au long de l'embargo. Du côté des géographes, Hassen Boubakri s'intéresse aux échanges transfrontaliers entre la Tunisie et la Libye, tandis qu'Olivier Pliez, à travers une lecture spatiale et politique, étudie l'émergence d'une ville-carrefour dans le Sahara libyen, en l'occurrence Sebha. Quant à Jacques Fontaine, il constate que l'impact direct de la Grande Rivière artificielle sur l'agriculture est quasi nul, alors que selon le projet initial 80 % de l'eau de ce projet pharaonique devait revenir au secteur agricole.

Il est à noter que l'article de Luis Martinez est entaché de quelques erreurs dans l'utilisation et la traduction de certains termes arabes : Il confond « *zaouïa* » (mot servant à désigner les confréries) avec « *qabila* » (tribu) et se trompe, notamment, sur la transcription du nom de « l'association pour l'appel à l'islam » (*Jama'a-ad-da'wa al-islami au lieu de Jam'iyyat ad-da'wa al-islamiyya*).

MONDE ARABE MAGHREB-MACHREK
La Documentation française
29-31, quai Voltaire
75344 - Paris Cedex 07

■ META

volume 45, n°3, septembre 2000

La traduction dans le monde arabe

La revue canadienne Meta se définit comme « organe d'information et de recherche dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation ». Elle existe depuis 1955 et consacre une livraison spéciale à la traduction dans le monde arabe, confiée à la direction de deux linguistes tunisiens : Salah Mejri et Taïeb Baccouche. On ne s'étonnera donc pas de la place que tiennent les auteurs et les exemples tunisiens dans ce numéro ouvert tout de même à un terrain plus large. Du côté des auteurs, on remarque également des signatures d'Algérie, du Maroc, du Liban, du Koweït, d'Oman, d'Arabie Saoudite, de Jordanie... D'un point de vue thématique la palette des textes couvre plusieurs aspects de la question de la traduction telle qu'elle se pose dans l'aire culturelle arabo-musulmane en rapport avec les théories et les méthodes en usage. C'est ainsi qu'on rencontre un article qui part de la splendeur du passé de la traduction dans le monde arabe pour interroger les rapports traduction/rayonnement intellectuel au présent. La question de la fiabilité est posée à travers une étude comparative de quatre versions françaises du Coran (le texte-cible peut-il rendre compte d'un texte-souche sémantiquement chargé ?), deux autres dont l'objet est le temps et les stratégies utilisées dans l'exercice d'interprétation simultanée, et un ensemble de considérations empiriques sur les paramètres de qualité d'une traduction. Les problèmes didactiques sont exposés à travers l'exemple du traducteur arabe, tandis que des cas d'application de méthodes ou d'illustrations des difficultés sont exposés à travers la poésie de Saint John Perse, un roman de Taïeb Salah, les transferts de figures et procédés littéraires... Des extraits traduits du célèbre *Kitab Al Hayawan (Livre des animaux)* livrent une lecture toujours d'actualité de cette pratique très ancienne dans le monde en général et le monde arabe en particulier...

La partie des comptes rendus complète ce panorama par des informations sur la production tunisienne touchant au domaine de la traduction et la présentation de *Turjuman*, une revue marocaine à vocation internationale (éditée en français, arabe, anglais et espagnol) et paraissant à Tanger.

META

Les Presses de l'Université de Montréal
2910, bd. Edouard Monpeit,
3^e étage, bur. 17
Montréal, Québec, Canada H3T 1J7
<http://www.erudit.org>

■ **NAQD REVUE D'ÉTUDES
ET DE CRITIQUE SOCIALE**

n° 13, 107 p + 47 pages

Sciences, savoirs et société,

Paraissant à Alger, *Naqd* est une revue qui aborde courageusement des thèmes ancrés dans la vie culturelle et politique de l'Algérie, sans pour autant s'enfermer dans le contexte local. Cette treizième livraison traite à travers sept articles en français et deux articles en arabe des rapports complexes qui lient sciences, savoirs et société.

Une première partie intitulée « théories » introduit à travers trois articles des réflexions à partager, des questions morales et éthiques transversales. Le statut et la philosophie des sciences sont d'abord définis comme la possibilité de « mettre en lumière les ressorts philosophiques de la pensée scientifique au travail ». L'informatique illustre les liens qui enchaînent actuellement la représentation de la science et de la technique (enjeux majeurs de la modernité) : bien que « sommés » par la technique, nous devons questionner ces liens, les « rendre au temps » les historiciser. Définir les sciences en termes d'une lutte contre l'opinion est un objectif très important et fait partie intégrante de la question de la construction des savoirs. La situation algérienne qui met au jour l'opposition polémique et stérile sciences/identité culturelle impose une fois de plus la nécessité de replacer le savoir et ses acquis comme « site de tensions, de luttes et de conflits [...] où les intérêts du savoir sont bel et bien en jeu ».

La seconde grappe de textes rassemble des études contextualisées qui illustrent et enrichissent les réflexions générales sur les rapports au savoir dans le monde contemporain par des enquêtes et des données précises : un historique replace l'évolution du savoir sur le monde arabo-islamique, passé de l'orientalisme aux sciences humaines et soumis maintenant à l'impératif de se séculariser et de compter sur une internationale (qui a toujours été virtuelle) des savants et chercheurs. Les autres contributions abordent les représentations politiques de la science, les conditions difficiles de l'enseignement de l'épistémologie dans l'Université algérienne, les rapports conflictuels entre société, croyance (islamique) et science.

Malgré la disqualification habituelle des discours sur la science venant des pays du Sud, *Naqd* fait une fois de plus preuve militante en prouvant que ces interrogations sont, malgré - ou à cause - des prétendues priorités de ces pays en difficulté, légitimes, urgentes et nécessaires.

■ **REVUE DES RÉGIONS ARIDES**

n° 12 – 01/2001

L'Institut des Régions Arides de Médenine nous présente deux cartes de la Tunisie aride accompagnées de leurs notices. Elles ont été réalisées en 1989 par R. Ferris, reprenant et complétant les travaux de HN. Le Houérou et M. Gounot réalisés en 1959.

Le premier document présente une carte bioclimatique à petite échelle et une carte des formations végétales, l'objectif étant la détermination de la végétation potentielle, à la veille des grands défrichements modernes. La notice reprend les différents calculs des limites bioclimatiques qui ont présidé à la construction de la carte. Puis elle établit la liste descriptive des formations végétales naturelles, depuis la forêt de pin d'Alep, jusqu'aux boisements dunaires, selon un schéma de relations dynamiques observé, éprouvé et volontairement simplificateur.

La seconde carte, toujours au 1/1 000 000^{ème}, est une représentation des phénomènes morphodynamiques touchant les milieux édaphiques de la même région. Elle intègre à la fois la qualité des terres ainsi que certains facteurs dynamiques, et présente une analyse de potentialité des milieux. La notice jointe se contente de présenter quelques-uns des principes qui ont dirigé la construction cartographique, et l'inventaire des différents milieux. L'édition de ces deux documents peut laisser perplexe. Il s'agit de les considérer à leur place : ce sont des archives techniques (les relevés datant de plus d'un demi-siècle) réalisées avec beaucoup de soin et de rigueur, mais qui laissent à l'heure de leur édition un léger goût d'obsolescence. De nombreuses limites techniques se font ressentir. La présentation des cartes sous forme de feuillets dépliant collés en troisième de couverture est à ce titre la plus parlante. La confrontation des cartes et notices est malaisée. Les documents à l'origine en couleur perdent au passage en noir et blanc une part importante de leur information, et dès lors, représentant des dizaines de types et rubriques, ces cartes d'inventaire ne sont plus que des images à lire, peu exploitables en l'état. Peut-être plus regrettable, est l'absence de commentaire. Le sujet reste cantonné à une vision naturaliste, cultures et dynamiques anthropologiques étant étudiées, à une époque où chacun sait qu'elles influent de plus en plus sur le fonctionnement de l'écosystème terrestre et où la plupart des sciences, et particulièrement la géographie, s'en remettent à l'intégration systémique. Gageons que l'IRA, qui s'est tout récemment équipé d'un système d'information géographique, saura faire revivre ces cartes d'un autre monde.

■ **CRITIQUE INTERNATIONALE**

n° 11, avril 2001, trimestriel

Le dossier principal de ce numéro nous propose, sous la responsabilité de Bruno Théret, une stimulante analyse de l'économie politique du fédéralisme. Dans son introduction, ce dernier nous montre le double processus de régionalisation qui se fait jour à l'échelle mondiale. D'un côté émergent des ensembles supranationaux d'échelle continentale ; de l'autre, les territoires infranationaux acquièrent un poids politique croissant. Force est de constater que ce processus ne reflète pas uniquement l'affaiblissement des Etats : il est également un résultat de leur action. Confrontés à la mondialisation de l'économie qui met en question l'ancrage national des capitaux, les Etats doivent adopter un nouveau cadre de régulation sociale. La fédération apparaît alors comme l'expression d'une adaptation de leurs structures. Mais dans le même temps, cette forme politique n'est pas la panacée et est elle-même confrontée à de nombreux défis, notamment à celui de la répartition des pouvoirs entre Etat fédéral et entités fédérées. En Russie, la contraction des dépenses publiques a mis en marche un processus de privatisation de l'Etat qui a conduit les acteurs publics (les régions) et privés (de grandes entreprises) à contester la souveraineté fédérale (Jacques Sapir). Au Canada, contrairement à la Russie, c'est l'excès de pouvoir de l'Etat fédéral qui semble poser des problèmes : la protection sociale nécessite une action fédérale vigoureuse, mais elle est délicate à conduire sans empiéter sur les compétences des entités fédérées (Bruno Theret). Au Brésil, lors de la « transition démocratique », les Etats fédérés sont restés les seuls à jouir d'une réelle légitimité. Ils se sont alors attribués de nouvelles compétences fiscales qui ont contribué à engendrer une forte instabilité monétaire, d'où des tentations budgétaires centralisatrices de la part du gouvernement fédéral contestées par les autorités fédérées (Lourdes Sola et Eduardo Kugelmas). Quant à l'Union européenne, sa capacité à mettre en place des mécanismes de coordination des politiques économiques est la condition *sine qua non* de son bon fonctionnement. Par delà le gouvernement économique, les questions du gouvernement tout court et de l'évolution de l'Europe vers un fédéralisme ouvert et pragmatique sont désormais posées (Robert Boyer et Mario Dehove).

Par ailleurs, on retrouve dans les rubriques habituelles des articles d'une excellente tenue qui font de cette jeune revue une publication de référence dans les sciences sociales.

NAQD

Revue d'Etudes et de Critique Sociale
BP. 63 bis, Ben Aknoun - 16033 Alger

REVUE DES RÉGIONS ARIDES

Editions IRA
4119 - Médenine, Tunisie

CRITIQUE INTERNATIONALE

Presses de Sciences Po.
44, rue du Four
75006 Paris

BOURSE MICHEL SEURAT 2000

La bourse Michel Seurat 2000 a été attribuée à **Hélène POUJOL**, doctorante à l'EHESS dans le cadre du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), pour son travail de recherche sur *La mémoire collective du groupe alévi en Turquie et dans la diaspora*.

Cette distinction lui a été remise par la Directrice du département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS, le 4 avril 2001.

La bourse a été créée en 1998 pour honorer la mémoire de Michel Seurat, chercheur du CNRS spécialiste des questions islamiques. Ce programme vise à aider financièrement, chaque année, un jeune chercheur, français ou ressortissant d'un pays du Proche Orient, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe.

L'appel à candidature porte sur *les sociétés ou les cultures contemporaines du Proche Orient*.

Site du département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS : <http://www.cnrs.fr/SHS>

XV^e CONGRÈS DE L'AFEMAM

Paris, 9-11 juillet 2001

L'AFEMAM organise un congrès thématique sur **Religions, Processus de civilisation et production des sociétés contemporaines**. En traitant du rôle des différentes religions (islam d'abord, mais aussi judaïsme, christianisme, hindouisme, bouddhisme, nouvelles religions, animismes, etc.), ce congrès vise plus particulièrement à organiser l'échange entre les spécialistes des Mondes musulmans et les spécialistes d'autres « sphères culturelles ». La manifestation se structure en huit ateliers placés sous la responsabilité d'un spécialiste :

- **Les religions, le corps, le sensible** : Bernard HEYBERGER, Université de Mulhouse
- **La parole et l'écriture** : Floréal SANAGUSTIN, Université de Lyon III et GREMMO
- **Les autorités religieuses** : Denise AIGLE, EPHE - UMR Monde Iranien - Paris
- **Religions et bonne gouvernance** : Pierre GUICHARD, Université de Lyon III
- **Religions et structuration de l'espace** : Denis MATRINGE, UMR Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud - Paris
- **Religions, droits individuels, droits des groupes, droits des États** : Baudoin DUPRET, CNRS - CEDEJ - Le Caire
- **Mouvements sociaux, mouvements politiques, mouvements religieux** : René OTAYEK, CNRS, CEAN - Bordeaux, et Olivier ROY, CNRS - CERI - Paris
- **Religions et ordres du temps** : François GEORGEON, CNRS, UMR Études turques et ottomanes - Paris.

Des bourses doctorales ont été attribuées permettant à une dizaine de doctorants de participer à ces ateliers.

Le congrès qui se tiendra à l'Université de Paris III, rue de l'École de Médecine, est accueilli par le Laboratoire Monde iranien, UMR 7528 du CNRS et par l'Université de Paris III, dirigé par Bernard HOURCADE

Pour obtenir des informations actualisées sur l'AFEMAM et l'organisation de ses congrès, consulter le site INTERNET de l'AFEMAM : www.afemam.asso.fr

Adresse de l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM) : C/o URBAMA, BP 7521, 23 rue de la Loire, 37075 Tours - Cedex 2 France

Tél : Secrétariat 33 2 47 36 84 61/ Fax : 33 02 47 36 84 71
C.E Nicole GALLET : gallet@droit.univ-tours.fr

4^e RENCONTRE DES DOCTORANTS EN HISTOIRE DU MONDE ARABOMUSULMAN MÉDIÉVAL

Paris 10, 11, 12 et 13 juin 2001

Organisée sur quatre jours à Paris (EHESS-IISMM), au 96 bd Raspail, cette 4^e session doctorale entre médiévistes travaillant sur le monde arabo-musulman médiéval a été soutenue par l'Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du Monde musulman (IISMM), par l'UMR 8084 (CNRS - Paris IV - Paris I) « Islam médiéval. Espace, réseaux, pratiques culturelles », et par le Centre de Recherche d'Histoire et de Civilisation byzantines et du Proche-Orient médiéval de l'Université de Paris I.

Lors de ces journées plus de trente de doctorants ont exposé et confronté leurs objets et leurs approches, en s'organisant autour de 4 ateliers :

- *Dictionnaires biographiques et bases de données*
- *Sources géographiques et cartographiques*
- *Le peuplement : approche historique et archéologique*
- *Histoire et écriture : écriture de la thèse, traitement de texte, translittération*

Contact : pascal.buresi@libertysurf.fr, cyrilleaillet@yahoo.fr,
ou le site internet « Diwan » : <http://www.univ-tlse2.fr/histoire/diwan>

PARTICIPANTS :

- **Cyrille AILLET**, *Identité chrétienne et arabisation en al-Andalus (IX^e-XI^e siècles)*
- **Allaoua AMARA**, *Pouvoir, économie et société à l'époque hammadide (XI^e-XII^e siècles)*
- **Mohammed BEN ABBES**, *L'Afrique du Nord au VII^e siècle : Berbères, Byzantins et Arabes*
- **Sophie BILARDELLO**, *Recherche sur les édifices commandités par des personnages féminins entre les XI^e et XIII^e siècles au Proche-Orient*
- **Sophia BJORNESJO**, *La région de Bahasâ et d'Asmûnayn en Haute Egypte, d'après les sources archéologiques et historiques du VII^e au XIII^e siècles*
- **Antoine BORRUT**, *La Syrie sous les derniers Umayyades et les premiers Abbassides*
- **Sobhi BOUDERBALA**, *L'armée de l'Égypte (640-868)*
- **Ahmed BOUGATFA**, *Navires, navigation et développement maritime entre l'Ifriqiya et le bassin occidental de la Méditerranée (VII^e-XV^e siècles)*
- **Eloïse BRAC DE LA PERRIERE**, *La production des kitâb-khâne princiers en Inde durant la période du Sultanat (1199-1526)*
- **Travis BRUCE**, *La politique méditerranéenne d'al-Mujâhid et la Taïfa de Denia*
- **Emmanuelle CACERES**, *Géographie et géographes andalous d'après l'an mil*
- **Claire DELERY**, *Techniques et diffusion de la cuerda seca en al-Andalous et dans l'ouest du bassin méditerranéen (X^e-XII^e siècles)*
- **Moez DRIDI**, *Entre mer et désert : les rives arabes du golfe arabo-persique (VII^e-XII^e siècles)*
- **Hisham EL ALLAOUI**, *Les chancelleries almoravides et almohades*
- **Sophie GILOTTE**, *Peuplement et habitat islamiques de la Marche supérieure : l'exemple des contrées de Trujillo et Las Villuercas-Ibores*
- **Serge GUBERT**, *Théologie politique et poétique de la royauté au Maroc mérinide*
- **Ali Mohamed HBAIEB**, *Bizerte et sa région : étude historique et archéologique*

- **Cyrille JALABERT**, *L'islamisation de l'espace syrien (VII^e-XIII^e siècles)*
- **Sami JALLOUL**, *La région du cap Bon médiéval*
- **Salma KOURAÏCHI**, *L'art funéraire en Tunisie à l'époque ottomane*
- **Julien LOISEAU**, *Urbanisation des rives du Nil et mise en valeur de l'espace urbain au Caire (XII^e-XV^e siècles)*
- **Denis LUCIANI**, *L'image du Maure dans l'histoire de la Corse*
- **Benjamin MICHAUDEL**, *Châteaux-forts ayyoubides et mamelouk au Proche-Orient*
- **Bakhta MOUKRAENTA**, *Algérie - Maurétanies césarienne, sitifienne et Numidie - à travers les sources arabes du Moyen Age*
- **Salah NAFFATI**, *Le Khorassan sous les Tahirides*
- **Anne-Lise NEF**, *Les communautés arabo-musulmanes de Sicile sous les Normands*
- **Khalid OULAD HAMMOU**, *Le milieu des commerçants dans l'Empire mamelouk au XV^e siècle, d'après le recueil biographique de Sakhâwî*
- **Mohammed OUERFELLI**, *Le sucre : production, commercialisation et usages dans la Méditerranée à la fin du Moyen Age*
- **Ahmed OULDALI**, *Le problème de la connaissance dans le commentaire coranique de Fahr al-Dîn al Râzî / m. 602 -1210*
- **Nicolas PROUTEAU**, *Bâtisseurs et ingénieurs au temps des croisades : contribution à l'étude des fortifications au Proche-Orient (XII^e-XIII^e siècles)*
- **Dalila REBHI**, *L'enregistrement des monuments antiques d'Orient jusqu'à l'Ifriqiya, d'après les sources arabes du Moyen Age*
- **Crinne ROUX**, *Exploitation et diffusion des métaux précieux monnayés dans l'Occident musulman almoravide*
- **Vanessa VAN RENTERGHEM**, *Les élites bagdadiennes au temps des Seljoukides*

**ACCUEIL SCIENTIFIQUE DE DOCTORANTS ET DE
POST-DOCTORANTS À L'IRMC**
janvier-juillet 2001

Architecture et arts plastiques

- **Stéphane MATHIEU**, *La photographie en Tunisie (fin du XIX^e-début XX^e siècles)*. Thèse : Arts Plastiques : Université de Paris VIII : dir. François SOULAGES (accueil scientifique 11-27 mars 2001)
- **Chiraz MOSBEH**, *L'héritage colonial tunisois de 1900 à 1930 : étude architecturale et décorative des édifices de style néo-mauresque*. Thèse : Archéologie islamique : Université de Paris IV : dir. Marianne BARRUCAND (bourse 15 janvier-20 février 2001)
- **Ahmed SEDKY**, *La conservation urbaine au Moyen-orient. Etude comparative. Le phénomène tunisiens et marocains. Les concepts de la renaissance urbaine : les projets accomplis à Sidi Bou Saïd et Hammamet*. Séjour post doctoral : École d'Architecture et des Arts : Edimburgh (accueil scientifique avril 2001)

Droit

- **Laurence TREZAL-MAUROZ**, *L'adoption en Tunisie*. DEA : Théorie juridique : Université d'Aix-en-Provence : dir. Christian Bruschi (accueil scientifique : avril 2001)

Economie rurale

- **Sélim LOUAFI**, *Contraintes internes, contraintes externes et politiques agricoles : le cas de la politique céréalière tunisienne*. Séjour post-doctoral : présentation d'une thèse de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (12 février 2001)

Ethnologie

- **Maud NICOLAS**, *La danse en milieu urbain tunisien : technique du corps et sociabilisation*. Thèse : Ethnologie : Université de Provence : dir. Hélène CLAUDOT-HAWAD (accueil scientifique de l'Université de Tunis dans le cadre d'une bourse Lavoisier : 1^{er} février -30 avril 2001 - Présentation de recherche à l'IRMC 19 avril 2001)

Géographie

- **Pierre-Arnaud BARTHEL**, *Production de territoires et naissance de nouvelles pratiques autour des fronts d'eau du Grand Tunis (le cas du lac de Tunis et des sebkhas Ariana et Sijoumi)*. Thèse : Géographie : Université François Rabelais de Tours – URBAMA : dir. Pierre SIGNOLES (accueil scientifique 15 février – 1^{er} mars 2001)
- **Elise BERNARD**, *Les mutations de l'émigration internationale à partir de l'île de Jerba*. Maîtrise : Géographie : Université de Poitiers : dir. Gildas SIMON (accueil scientifique 1^{er} Février- 30 mai 2001)
- **Stéphane BRUN**, *De l'erg à la forêt. Dynamique des couverts végétaux et des usages sociaux d'un reboisement en région littorale, forêt des dunes de Menzel Belgacem, Cap Bon*. Thèse : Géographie : Université Paris IV-Sorbonne : co-direction avec l'Université de Tunis : Micheline HOTYAT, Latifa HENIA, Amor Mokhtar GAMMAR (bourse avril- juin 2001)
- **Sandrine DAUMAS**, *Evolution du littoral nord-ouest de la Tunisie. Développement et aménagement*. Thèse : Géographie : Université Lyon 2 : dir. Roland PASKOFF (accueil scientifique : mars 2001)
- **Olivier LEGROS**, *L'homme et l'environnement dans les villes africaines : l'exemple de Dakar et de Tunis*. Thèse : Géographie : Université de Tours : dir. Pierre SIGNOLES (bourse avril- mai 2001)

Histoire

- **Mohamed Lahbib AZIZI**, *La mehalla en Tunisie : institution et espace*. Thèse : Histoire : EHESS - Paris : dir. Daniel NORDMAN (accueil scientifique avril 2001)
- **Simone BERNINI**, *Alle origine del nazionalismo libico : 1908-1918*. Séjour post-doctoral : présentation d'une thèse soutenue à l'Université de Pavie sous la dir. de Marco MOZZATI (bourse mai 2001)
- **James MAC DOUGALL**, *L'émergence de la nation au Maghreb (années 1920)*. Thèse en histoire, St Antony's College - Oxford (présentation de recherche et accueil scientifique du 11 au 19 juillet 2001)
- **Benoît GAUMER**, *L'histoire de l'assistance et de la santé publique en Tunisie sous le Protectorat français*. Recherches en histoire de la médecine (accueil scientifique 8-17 mars 2001)

Science politique

- **Souhail BELHAJ**, *Le processus d'édification et de structuration des mouvements indépendantistes tunisiens (1930-1938)*. DEA : Histoire contemporaine : IEP Paris : sous la codirection de Serge Berstein et de Gilles KEPEL (accueil scientifique du 14 février au 5 mars 2001)
- **Najda LAROUCI**, *La grande rivière artificielle de Libye*. DEA : Science Politique : IEP Aix en Provence : dir. Jean-Claude SANTUCCI (bourse avril 2001)

Sociologie

- **Hajer BETTAIEB**, *Relation entre les valeurs et les représentations sociales des produits de consommation (comparaison entre la France et la Tunisie)*. Thèse : Sociologie : Université de Provence : dir. Pierre VERGES - Associée au Programme de l'IRMC *Les Nouvelles configurations migratoires internationales* (bourse 15-28 février 2001)
- **Nathalie LEROT**, *Atlas du Maghreb universitaire*. Programme post-doctoral de l'IREMAM (Aix-en-Provence), avec le concours de l'AUFELF (accueil scientifique 19 février-3 mars 2001)

SOUTENANCES DE DEA EN URBANISME

(ENAU - TUNIS)

25-26 juin 2001

Sept doctorants en urbanisme se sont présentés à la session de soutenance de mémoire de DEA organisée par l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, les 25 et 26 Juin 2001 à Sidi Bou Saïd :

- **Ibtissem AMMAR**, *L'apport du mouvement soufi au développement urbain des vieux centres historiques en Tunisie*. Président : Lotfi DRIDI ; Directeur de mémoire : Mohamed EL BAHI ; Membre : Ali ZRIBI ; Invité : Khadija CHERIF
- **Ezzeddine HOUMLI**, « *Désoukalisation* », *recasement et nouvelle territorialité : étude de cas des habitants de la cité el Machtel*. Président : Mohamed EL BAHI ; Directeur de mémoire : Moncef BEN SLIMANE ; Membre : Jean-Paul LABORIE
- **Houda LAROUCI**, *Enjeux urbains et logiques des acteurs dans les espaces périurbains*. Président : Jean-Paul LABORIE ; Directeur de mémoire : Moncef BEN SLIMANE ; Membre : Lotfi DRIDI
- **Mohamed Taïeb NCIRI**, *Les modes de vie en ville et à la campagne : étude comparative entre un quartier et un douar dans le gouvernorat de Sidi Bouzid*. Président : Pierre SIGNOLES ; Directeur de mémoire : Moncef BEN SLIMANE ; Membre : Ridha BEN AMOR
- **Imen OUESLATI**, *Projet d'embellissement de l'hypercentre de Tunis : images, enjeux et systèmes d'acteurs*. Président : Jean-Paul LABORIE ; Directeur de mémoire : Moncef BEN SLIMANE ; Membre : Raymond GUGLIELMO
- **Nabil SMIDA**, *Production de territoire dans les nouveaux quartiers aisés de Tunis : le cas des quartiers d'El Menzeh et d'El Manar*. Président : Mohamed EL BAHI ; Directeur de mémoire : Pierre SIGNOLES ; Membre : Raymond GUGLIELMO ; Invité : Morched CHABBI
- **Sami Yassine TURKI**, *Perception du temps et du confort dans les déplacements dans le grand Tunis : cas du quartier d'El Mourouj*. Président : Taoufik BELHARETH ; Directeur de mémoire : Anne FOURNIE ; Membre : Pierre SIGNOLES ; Raymond GUGLIELMO.

PRIX LE MONDE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE (5^E ÉDITION)

Le Monde de l'Education, avec le concours de la Fondation de France, de la Fondation Léopold Mayer et l'Office Universitaire de Presse, ainsi que le soutien des Ministères de la Recherche et de l'Education Nationale organise le prix *Le Monde* de la recherche universitaire.

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1^{er} octobre 2000 et le 31 octobre 2001, et si vous avez obtenu la mention très honorable ou très honorable avec les félicitations du jury (pour les thèses soutenues dans une université française), le Prix *Le Monde* de la recherche vous offre la possibilité de publier vos travaux. Les inscriptions sont enregistrées du 15 juin au 5 novembre 2001.

Pour plus d'informations : Prix *Le Monde*, *Le Monde de l'Education*, 58 B rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris ou consulter le site : www.lemonde.fr

PRIX DE LA MEILLEURE THÈSE EN LANGUE FRANÇAISE

L'Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM) attribue un prix aux meilleures thèses en langue française soutenues entre le 1^{er} novembre 1999 et le 31 décembre 2001 ayant pour objet l'étude du monde musulman (régions où l'islam est la religion majoritaire, ou bien où une partie de la population est de tradition musulmane suite à des migrations anciennes ou récentes).

Cinq ensembles de disciplines donneront lieu à autant de prix : études linguistiques et littéraires ; droit, économie et sciences politiques ; histoire, histoire de l'art et islamologie ; démographie, étude des migrations, études urbaines et géographie ; anthropologie, musicologie et sociologie.

Si le financement le permet, il est envisagé d'attribuer des prix définis par leur aire géographique.

Le résultat du concours donnera lieu à une cérémonie publique au cours de laquelle les lauréats seront appelés à présenter brièvement leur recherche et leurs projets.

Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 96, bd Raspail 75006 Paris - Tél.: 01.53.63.02.40 - Fax.: 01.53.63.02.49 - IISMM@ehess.fr

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES (PARIS) ECOLE FRANÇAISE DE ROME UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI ROMA « LA SAPIENZA »

L'EHESS (Paris), l'Ecole française de Rome et l'Università di Roma « La Sapienza » lancent un **appel d'offre** pour des étudiants qui désireraient s'inscrire en **DEA d'histoire ou d'anthropologie à l'EHESS**, avant une éventuelle inscription en thèse auprès de cet établissement.

Conditions d'inscription :

être titulaire d'une maîtrise ou d'une laurea (ou d'un titre équivalent) avoir une bonne connaissance du français présenter un projet de recherche scientifique en histoire ou en anthropologie

Les conditions à remplir pour l'obtention du DEA sont les suivantes :

participer à la présentation de la formation doctorale, les 5-6 octobre 2001, à Rome (Ecole française de Rome, Piazza Navona 62) ; les inscriptions seront prises au cours de ces deux journées ;

participer au séminaire groupé de formation doctorale prévu à Rome du 10 au 12 janvier 2002 (le thème précis en sera précisé ultérieurement) ; suivre des séminaires méthodologiques (une séance par mois) organisés durant le reste de l'année, à Rome ;

rédigé et soutenu en français un mémoire de DEA pour septembre 2002 : le thème du mémoire sera choisi en accord avec un directeur de recherche de l'EHESS.

Les dossiers d'inscription doivent comprendre : un curriculum vitae, un projet de recherche scientifique (7-8 p. environ), une attestation de laurea, et éventuellement une lettre de présentation d'un professeur. Ils doivent être envoyés avant le 1er septembre 2001 à :

Ecole française de Rome

Brigitte Marin et Gérard Delille
Palazzo Farnese
Piazza Farnese, 67
00186 ROMA

L'ensemble des dossiers sera examiné par une commission et les résultats seront connus le 20 septembre 2001.

Une quinzaine de dossiers seront retenus et les candidats bénéficieront d'une aide matérielle pour les frais de voyage (européen) et de séjour lors de la présentation du séminaire (5-6 octobre 2001, à Rome) et du séminaire groupé qui se tiendra à Rome, du 10 au 12 janvier 2002.

Pour tout renseignement complémentaire :

Delille@iue.it ou
dirmod@ecole-francaise.it
<http://www.ecole-francaise.it>

BIBLIOTHÈQUE DE L'IRMC
Consultation des thèses et DEA déposés

entre septembre 2000 et juin 2001

Architecture - sciences et techniques des arts

- **BEN DRIDI HAJRI Leïla**, *Essai d'analyse topomorphologique : la «gannariyya» comme lieu* - DEA : Architecture : ENAU Tunis : 1998 - 154 f. : cartes, ill. Bibliogr. f. 151-152
- **DOUX Catherine**, *La maison en projet(s) : «De l'habitat embryonnaire aux modèles expérimentés», le sens des transformations de l'habiter en Tunisie* - Mémoire fin d'étude : Architecture : Nantes : 2000 - 101 p. : photogr. en coul., plans, fig. ; bibliogr. 1 p.
- **EL OUKADI KHALED Insaf**, *Le Visible et le suggestif : d'après quatre œuvres d'Eugène Delacroix* - DEA : Sciences et techniques des Arts : ENAU Tunis : 2000 - 161 f. : ill. en coul., bibliogr. f. 155-159
- **HUARD D. ; HUBERT Y.**, *La Communauté juive de Mahdia*
Mémoire fin d'étude : Architecture : Nantes : 2000. - [n.p.] : gloss., ill. en coul. ; bibliogr. 1 p.
- **TABIB Moez**, *Mesjed Es-Shili, rue des carrières : restitution partielle et interprétation* - Mémoire fin d'études : Architecture du patrimoine : Tunis : 1998. - 36 p. : ill. h.t., dépl. ; bibliogr. 1 f.

Droit

- **JAIBI Neïla Dorra**, *L'accès des étrangers à l'espace de l'Union européenne* - DEA : Droit public et financier : Tunis III/Tunis II : 1994.- 204 f. Bibliogr. f. 195-204

Économie

- **LOUAFI Sélim**, *Economie politique de la politique des prix céréaliers en Tunisie de 1970 à nos jours* - Thèse : Agro-économie. : Montpellier, ENSA : 2000 - VI-237 f. : tabl., graph. Bibliogr. f. 209-223
- **PODESTA, Gian Luca**, *[Les investissements étrangers dans le nord de l'Afrique: le cas de la Tunisie] Gli investimenti stranieri nel nord africa in prospettiva storica : il caso della Tunisia* - Thèse : Economie Milan : 2000 ; Laura Resmini, dir.- 243 p., tabl., 30 cm. Bibliogr.

Géographie

- **METRAL André**, *Entreprendre et innover dans l'industrie à Tunis : ancrage territorial et inscription dans des réseaux internationaux des entrepreneurs privés industriels de la région de Tunis* - Thèse : Géographie : Tours : 2000 ; 3 vol.

Histoire

- **BEN HAMIDA Abdesselem**, *Capitalisme et syndicalisme en Tunisie : 1924-1956* - Thèse d'Etat : Histoire : Université de Nice : 2000 - 3 vol. Index, bibliogr. et sources
- **BERNINI Simone**, *Alle origini del nazionalismo libico : 1908-1918* - Thèse : Histoire : Sienna : 1995. 2 vol.
- **BOYER Myriam**, *La gestion du patrimoine culturel en Tunisie après l'indépendance* - DEA : Histoire : Université de Paris IV : 2000.- 226 p., tabl., bibliogr. p. 205-226
- **HOUIDI Salwa**, *[Le personnel de l'Etat sous le règne d'Ali Bey (1759-1766)]* - DEA : Histoire : Tunis I : 2000 ; Sadok Boubaker dir.- 99 p. Index, Bibliogr. (en langue arabe)
- **JERFAL Kamel**, *[Les communautés européennes à Sousse de 1881-1939]* - Thèse : Histoire : Université de Tunis : 1999 - 683 f. : tabl. , bibliogr. (en langue arabe)
- **LAMBERT David**, *Pouvoirs et influences en milieu colonial : les notables français du protectorat marocain entre 1912 et 1939* - DEA : Histoire : Paris I : 1998 - 146 f., bibliogr. f. 132-144
- **OCHI Ridha**, *Le contrôle civil du Kef (1920-1954)* - Thèse : Histoire : Tunis I : 1999 ; Ali Mahjoubi dir. - 322 p. 297 réf. bibliographiques, 44 ill. (en langue arabe)
- **PLANEL Anne-Marie**, *De la nation à la colonie : la communauté française de Tunisie au XIX^e siècle, d'après les archives civiles et notariées du consulat général de France à Tunis* - Thèse : Histoire : Paris : EHESS : 2000 - 773 p. en 3 vol. : index, tabl., graph., ill., cartes. Bibliogr. et sources p. 518-551
- **VALERIAN Dominique**, *Bougie, port maghrébin à la fin du Moyen Age (1067-1510)* - Thèse : Histoire : Paris I : 2000. - 727 p. : tabl., cartes. Bibliogr. et sources p. 650-727
- **VERMEREN Pierre**, *La formation des élites par l'enseignement supérieur au Maroc et en Tunisie au XX^e siècle.*- Paris, 2000.- Thèse : Histoire : Paris VIII : 2000. 937 f. en 3 vol., index, fac- sim. Bibliogr. et sources f. 820-873

Science politique

- **CATUSSE Myriam**, *L'entrée en politique des entrepreneurs au Maroc : libéralisation économique et réforme de l'ordre politique*
Thèse : Science politique : Aix-Marseille III - IEP : 1999. 526 p.
- **CAVALLO Delphine**, *Légitimation politique et libéralisation économique en Tunisie : du discours officiel au point de vue d'entrepreneurs* -DEA : Science politique comparative : Aix-Marseille III- IEP : 1999 - 149 f. Bibliogr. f. 143-149

Sociologie

- **ADHOUM Mounir**, *Deregulatory trends of television broadcasting in North Africa : Tunisia's response to the advent of direct broadcast satellite (DBS) television.* Diss. Ph.D. : School of telecommunications : College of communication : Ohio University : 1996. VIII-135 f. Bibliogr. f. 121-133
- **CACCIALANZA Elga**, *Le système des mass-medias en Tunisie* - DEA : Sociologie : Tunis I : 2001 ; Ridha Boukraa dir. 135 p. Bibliogr.
- **EL HAJ SALEM Mohamed**, *[Mobilité spatiale et variables socio-culturelles : l'habitat dans les immeubles collectifs de la région de Tunis]* - DEA : Sociologie : Tunis I : 1997 ; Traki Zanned dir. -170 p. (en langue arabe).



mail@irmcmaghreb.org
<http://www.irmcmaghreb.org>

◆ **12 juin 2001 Tunis**

Haoua AMEUR ZAÏMECHE, doctorante en histoire contemporaine à l'Université de Paris I, boursière du MAE en poste à l'IRMC.

Histoire de familles et recomposition sociale : le cas de deux familles de Collo, Algérie (1870-1970)

Présentation de recherche

◆ **16-17 juin 2001 Tunis**

Usages et métissage linguistiques dans l'histoire du Maghreb

Séminaire organisé par l'IRMC et l'EHESS

Coordination : Jocelyne DAKHLIA, Kmar BENDANA (Tunisie), Hadj MILIANI (Algérie), Houcine AL MOUJAHID (Maroc).

Les textes en lecture :

Taieb BACCOUCHE et Salah MEJRI, Institut Supérieur des Langues de Tunis et Université de la Manouba, Mostafa BENABBOU, Université de Hambourg - Université Mohammed I^{er} - Ecole Supérieure de Technologie, Farid BENRAMDANE, CRASC Oran, Leïla BLILI, Faculté des Lettres de La Manouba, département d'Histoire, Farouk BOUHADIBA, CRASC Oran, Abdellah BOUNFOUR, INALCO, Paris, Houssaïn BOUZINEB, Dominique CAUBET, INALCO, Paris, Jocelyne DAKHLIA, EHESS, Abderrahmane EL MOUDDEN, Faculté des Lettres de Rabat, département d'Histoire, El Houssaïn EL MOUJAHID, Faculté des Lettres de Rabat, Mohand Akli HADDADOU, Université d'Alger, Zakia IRAQUI-SINACEUR, Université Mohammed V, Rabat, Houcine JAÏDI, Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université de Tunis, département d'histoire, Nebiha JERAD, Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université de Tunis, Abdelmajid KADDOURI, Faculté des Lettres de Rabat, Nora LAFI, Laboratoire URBAMA-Tours, Driss MANSOURI, Université Mohamed V, Rabat, Tahar MANSOURI, Faculté des Lettres, Université de La Manouba département d'Histoire, Leïla MAZIANE, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kénitra, Mohamed MEOUAK, Université de Cadix, Leïla MESSAOUDI, Université de Madrid, Hadj MILIANI, Université d'Oran, Myriem MOUSSAOUI, CRASC Oran, Anne-Lise NEF, École Française de Rome, Khaoula TALEB-IBRAHIMI, Université d'Alger, Mohand TILMATINE, Université de Cadix, Bernard VINCENT, EHESS, Djafar YAYOUCHE, Université de Mostaganem, Ouerdia YERMECHE, ENS Alger.

Les rapports :

Jean-Loup AMSELLE, EHESS, Mohamed El-Aziz BEN ACHOUR, INP, Tunis, Kmar BENDANA, ISHMN, Sami BERGAOUI, Faculté des Lettres, Université de La Manouba, département d'histoire, Abdellah BOUNFOUR, INALCO, Paris, Sonia BRANCA, MMSH-Paris, Jean-Charles DEPAULE, Université de Paris XII, El Houssaïn EL MOUJAHID, Faculté des Lettres de Rabat, Jérôme LENTIN, INALCO, Paris, Hadj MILIANI, Université d'Oran, Abdelahad SEBTI, Faculté des Lettres de Rabat, département d'histoire, Bernard VINCENT, EHESS.

◆ **21 juin 2001 Tunis**

Henri REGNAULT, professeur à l'Université de Pau, responsable du réseau GRERBAM et du GDRI-CNRS EMMA.

Les impacts territoriaux du libre échange euro-méditerranéen : réflexion sur le cas tunisien

Présentation de recherche dans le cadre d'un projet d'étude conduit par la DATAR.

◆ **9-11 juillet 2001 Paris**

Religions, processus de civilisation et production des sociétés contemporaines

XV^e congrès de l'AFEMAM

Participation de Katia BOISSEVAIN, doctorante en anthropologie à l'Université de Paris X, boursière du MAE en poste à l'IRMC, à l'atelier n° 1 : « Les religions, le corps, le sensible sous la responsabilité de Bernard HEYBERGER (Université de Mulhouse)

◆ **18 juillet 2001 Tunis**

James MAC DOUGALL, doctorant à l'Antony's Collège-Oxford

Aux marges d'un monde éclaté : exils et revendications des maghrébins (1900-1945)

Présentation de recherche dans le cadre du programme : *La réforme de l'Etat dans le monde islamo-méditerranéen aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle à partir de l'exemple du Maghreb*

◆ **6-26 août 2001**

Fermeture annuelle de l'IRMC

ANNONCES

■ **22-23 juin 2001, Paris**
Transports urbains et interurbains en Algérie
Table ronde organisée par le GREMAMO - Laboratoire SEDET/CNRS, Université Paris 7 - Denis Diderot et le CREAD, Université d'Alger.
Coordination : Ch. CHANSON-JABEUR
E-mail : sedet@ccr.jussieu.fr - ccj@ccr.jussieu.fr

■ **9-11 juillet 2001 Paris**
Religions, Processus de civilisation et Production des sociétés contemporaines.
XV^{ème} Congrès de l'AFEMAM.
Organisation autour de huit ateliers.
Renseignements et inscriptions : AFEMAM, Secrétariat de l'AFEMAM : Nicole GALLET, c/o URBAMA, Université de Tours - BP 7521 - 37075 Tours Cedex 2
Tél : 02 47 36 84 61 - Fax : 02 47 36 84 71.

■ **9-19 juillet 2001 Florence**
Building Interdisciplinarity in the Study of the Middle East.
Troisième université d'été du programme méditerranéen annuel, dirigé par Steven HEYDEMANN
Contact : Ann-Charlotte SVANTESSON : med.summer.school@iue.it
Robert Schuman Center for Advanced Studies - European University Institute, Via dei Roccazzini, 9 500 16 San Domenico di Fiesole (FI)
Tél : + 39-055-46 85 785
Fax : + 39-055-46 85 770

■ **4-6 août Zarzis**
La culture de la société locale : « le sud-est tunisien »
2^{ème} session des rencontres scientifiques et historiques de Zarzis.
Comité culturel régional de Zarzis.

■ **1^{er}-10 août 2001, Amman (JORDANIE)**
1^{re} Rencontre des générations de sociologues arabes
Organisée par L'Association arabe de Sociologie.
AAS : Sadat Tower Bidg (8^e étage) - rue de Lyon -

Hamza Beyrouth -Liban
Tél : (961-1) 814 045
Fax : (961-1) 814-048.

■ **13-14 septembre 2001 Montpellier**
Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales
Colloque international organisé par Mutations et territoires en Europe CNRS l'université Montpellier III
Contact : Sylvie TOURNAIRE HAMMEL
Tél : 04 67 14 24 58
Fax : 04 67 14 25 22
E-mail : sylvie.tournaire@univ-montp3.fr
http://alor.univ-montp3.fr/mte

■ **20-22 septembre 2001 Pau**
Réunion annuelle du GDRI EMMA PAU
Préparation d'un ouvrage collectif sur les stratégies des agents économiques face à l'intégration euro-méditerranéenne.
Faculté de Droit, Economie Gestion
Av. du Doyen Poplawski
BP 1633, 64016 Pau Cedex
Fax.: 33 5.59.80.75.04
E-mail : marlene.loumagne@univ-pau.fr
http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/GDRI-EMMA

■ **20-22 septembre 2001 Meknes**
Réformes économiques, croissance et développement
Congrès international organisé par l'Association d'Econométrie Appliquée, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Moulay Ismail.
Contact : Prof. Khalid SEKKAT DULBEA
CP 140
Université Libre de Bruxelles
50 Av F.D. Roosevelt
B-1050 Bruxelles
Fax : 32 2 6504123
imalacor@ulb.ac.be

■ **27-29 septembre 2001 Zaghuan**
Fortifications militaires et établissements civils à l'époque ottomane et influence ottomane sur l'architecture européenne
V^e congrès du Corpus d'Archéologie ottomane dans le monde organisé par la Fondation Temimi

pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) et la Fondation Konrad Adenauer
Coordination : FTESI
BP. 50
1118 Zaghuan
Tél : 02 676 446
Fax : 02 767 710
E-mail: temimi.fond@gnet.tn

■ **27-29 septembre 2001 Aix-en-Provence**
La trace et l'héritage
Colloque *Habib Bourguiba*, organisé par l'IREMAM et l'IEP d'Aix-en-Provence.
Responsables : Michel CAMAU et Vincent GEISSER.
À l'IEP d'Aix-en-Provence.

■ **4-6 octobre 2001 Zaghuan**
Rôle des élites dans la modernisation du monde turc et du monde arabe
II^{ème} congrès organisé par Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) et la Fondation Konrad Adenauer
Coordination : FTESI
BP. 50
1118 Zaghuan
Té : 02 676 446
Fax : 02 767 710
E-mail : Temimi.fond@gnet.tn

■ **5 octobre 2001 Versailles**
Jules ROY: action, écriture, engagement
Journée d'études organisée par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines
Renseignements: Charles DELPORTE
E-mail : delporte.amc@wanadoo.fr

■ **11-12 octobre 2001 Poitiers**
Représentation de l'environnement et construction des territoires : dialogue des disciplines
Colloque du laboratoire ICoTEM de la Maison des Sciences de l'Homme et de la société de Poitiers
Contact : rakoto@mshs.univ-poitiers.fr ou Annie.Guedez@univ-poitiers.fr

■ **15-17 octobre 2001 Alger**
Des sociétés fragilisées dans un monde moins solidaire

Rencontres méditerranéennes d'été organisées par un comité d'universitaires, de chercheurs et d'associations sur le thème du lien social, coordonnées par l'ADDRESS, Association Algérienne pour le Développement de la Recherche En Sciences Sociales.
Contact : H. AÏT AMARA, ladress@yahoo.fr
Tel/Fax.: 213.21.72.16.75

■ **25-27 octobre 2001 Tunis**
La recherche géographique au Maghreb : Outils, orientations et finalités
5^e Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres Manouba.
E-mail: akassah@yahoo.fr

■ **25-28 octobre 2001 Lund (SUEDE)**
The Middle East : interpreting the past 5th Nordic Conference on Middle Eastern studies
5th Nordic Middle East Conference
Historu Dept, Lund Universiy
PO Box 2074
S220 02 Lund - Sweden
Fax : 46 46 222 42 07
E-mail : khaled.bayomi@hist.lu.se
http://www.hist.lu.se/hist/

■ **25-27 octobre 2001 Tunis**
Le partenariat euro-méditerranéen : cinq ans après Barcelone
Colloque organisé par l'Institut de Recherche sur le Développement en collaboration avec l'Université Tunis III
Contact : Jean Yves MOISSERON
E-mail: moisseron@planet.tn

APPELS À CONTRIBUTION

■ **31 août 2001 Toulouse**
Les intellectuels maghrébins à l'aube du XXI^e siècle par eux-mêmes
Appel à communications de la *Revue des deux Rives - Europe/Maghreb*.
Propositions à transmettre avant le 31 août 2001 à : Michel QUITOUT 8, Ch le Tintoret - n° 3 - 31100 Toulouse
Tél./Fax : 00 33 5 62 14 19 87

quitout@univ-tlse2.fr ou
ilas@infonie.fr

■ **31 août 2001 Toulouse**
Dictionnaire plurilingue des
proverbes méditerranéens

Propositions à transmettre
avant le 31 août 2001 à :
Michel QUITOUT
8, Ch le Tintoret - n° 3
31100 - Toulouse
Tél./Fax : 00 33 5 62 14 19 87
E-mail : quitout@univ-tlse2.fr
ou ilas@infonie.fr

■ **25-28 octobre 2001 Lund**
The Middle East :

Interpreting the past
5^{me} Conférence Nordique sur
les études moyen-orientales
organisée par la Nordic
Society for Middle Eastern
Studies, Lund University
Contributions à envoyer **avant**
le 15 août 2001 à :
Khaled.Bayomi@hist.lu.se
Tél.: 46.46.222.31.94
(bur.)/46.40.237.277
Fax.: 46.46.222.42.07
Adresse postale : 5th Nordic
Middle East Conference
c/o Khaled BAYOMI -
P.O. Box 2074 -
S-220 02 Lund
<http://www.hist.lu.se/hist/middleeast/application.htm>

■ **Automne 2001**
Revue Tunisienne des
Sciences de Gestion
Epistémologie et
méthodologie de la recherche
en sciences de gestion

Appel à publication.
Contact : rts@iscae.rnu.tn
Revue Tunisienne
des Sciences de Gestion
6, rue des entrepreneurs
BP 45 ZI la Chargaia II
2035 Tunisie
Tél : 216 1 701 018
Fax : 216 1 701 270

■ **Automne 2001**
Revue Egypte / Monde Arabe
n° 5 - nouvelle série.

Appel à contribution sur le
thème « **Les universités dans**
le Monde arabe » avec trois
pistes de réflexion :
l'université nationale et la
privatisation de l'enseignement
supérieur ; étudiants, diplômés
et chômeurs ; universitaires et
carrière universitaire.
Informations, renseignements :
Dyala HAMZAH, responsable
des publications, CEDEJ - S/C
Ambassade de France en RAE

adresse valise : 128 bis, rue de
l'Université - 75351
Paris 07 SP

adresse postale : PO BOX 392
- Muhammad Farid -
Le Caire
adresse physique : 2 sikkat
al-Fadl - Qasr al-Nil - 1777
Le Caire
Tél : 00 202 392 87 11
ou 16 ou 39
Fax : 00 202 392 87 91

■ **1-3 novembre 2001**
Valeur et valeurs en sciences
de gestion

Deuxièmes journées
internationales de recherche en
sciences de gestion de la
Revue Tunisienne des Sciences
de Gestion
Contact : rts@iscae.rnu.tn
Revue Tunisienne des Sciences
de Gestion
6, rue des entrepreneurs
BP. 45 ZI la Chargaia II
2035 Tunisie
Tél.: 216 1 701 018
Fax.: 216 1 701 270

■ **15-16 novembre 2001**
Valenciennes

Territoires, frontières,
identités : concordances et
discordances
Colloque organisé par
l'Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis,
le Centre de Recherches
Histoire, Civilisations et
Cultures des pays du monde
occidental (CRHiCC)
Pour le comité d'organisation :
Tamara KONDRATIEVA et
Didier TERRIER
Université de Valenciennes,
Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Sciences Humaines
Département d'Histoire
le Mont Houy
BP. 311 - 59313
Valenciennes - Cedex
Fax : 03 27 51 16 00
E-mail: mirelle.lefort@univ-
valenciennes.fr

■ **24-30 novembre 2001**
Amman
Conservation and Regeneration
of Traditional Urban Centers in
the Middle East

Learning from Regional
Experiences & Building
Partnerships.
Conférence organisée par la
Jordan University of Science
and Technology (JUST), The
Council for British Research in
the Levant (CBRL) et Darat al

Funun of The Abdul Hamid
Shoman Foundation in Jordan.
Les séances de la conférence

traiteront de : Urban
Conservation and
Regeneration in the
Traditionnal Middle East ;
Presentation and Management
of Archaeological Sites in
Islamic Cities ; The
application of computers and
information technology in
heritage conservation.
Un résumé des propositions
(500 caractères) doit être
envoyé avant le 1er Août
2001, au choix, à :
- Dr. Rami Farouk DAHER -
PO Box 402 - Amman 11118,
Jordan
radaher5@just.edu.jo ou
turath@joynet.com.jo
- Dr. Bill FINLAYSON,
Director - CBRL - PO Box
519, Jubeiha - 11941
Amman-Jordan
director_cbrl@nets.com.jo
- Ahmed SEDKY, School of
Architecture - Edinburgh
College of Art - 79 Grass
Market - EH1 2HJ, UK
sedkyahmed@maktoob.com

■ **21-23 février 2002 Sfax**

Les îles méditerranéennes:
des relais civilisationnels à
travers l'histoire
Appel à communication
à un colloque international
pluridisciplinaire, organisé
par le département d'Histoire
de la faculté des Lettres
et des Sciences Humaines.
Axes proposés : les approches
géographiques; les aspects
relationnels, économiques,
politiques et sociaux ;
les aspects culturels; les
approches anthropologiques,
archéologiques et
ethnographiques.
Envoi des propositions
de participation (résumé)
avant le 30/09/2001 à :
Abdelhamid FEHRI, Sfax
BP. 553, Sfax 3000, Tunisie.
Tel : (04) 670 544
Fax : (04) 670 540

■ **2-7 avril 2002 Hammamet**
Second international
conference on Middle Eastern
and North African Popular
Culture organisé par le
département anglais de
l'Institut Supérieur des
Langues de Tunis (Université
du 7 novembre, Carthage) et
the Association for the Study

of Middle Eastern and North
African Popular Culture
(ASMENAPC).
Contact : Dr Monia HEJAIEJ,
monia.hejaiej@planet.tn
ISLT, 14 Ibn Maja, Université
de Carthage, Cité El Khadra,
1003 Tunis
Fax : (1-216) 770 134

■ **8-13 septembre 2002**
Mayence

Premier Congrès Mondial des
Etudes sur le Moyen-Orient et
l'Afrique du Nord (WOCMES),
organisé par la Middle East
Studies Association of North
America (MESA).
Il réunira l'ensemble des
disciplines des sciences
humaines et sociales et
s'adresse aux scientifiques,
chercheurs et hommes
d'affaires. Plus de 80
organisations ont d'ores déjà
programmé des conférences,
ateliers expositions ou
spectacles.
Les participation sont à
soumettre au formulaire
web à l'adresse
<http://www.wocmes.de>, ainsi
qu'auprès du secrétariat du
congrès avant le **1^{er} juillet**.
Président : Prof.
Gunter MEYER
G.Meyer@Geo.Uni-Mainz.
de Contact : WOCMES
Secretariat
Centre for Research on the
Arab World (CERAW)
University of Mainz,
Institute of Geography
55099 Mainz, Germany
Tél : + 49 6131 39 22 84 6,
-39 22 70 1, - 39 23 44 6
Fax : + 49 6131 39 24 73 6
wocmes@geo.uni-mainz.de

■ **9-12 septembre 2002 Mayence**

Histoire de l'impression et de
l'édition au Moyen Orient
Première conférence
internationale organisée
notamment par les Middle East
studies associations d'Europe
et d'Amérique du Nord, dans
le cadre du WOCMES
(cf. ci-dessus)
Organisation, Prof. Guenter
MEYER
G.Meyer@Geo.Uni-Mainz
de Contact : Dagmar GLASS,
Geoffrey ROPER
Universitaet Erlangen Islamic
Bibliography Unit
Cambridge University Library
glass@rz.uni-leipzig.de
Fax : + 44 / 0 1223 333160

S o m m a i r e

POSITIONS DE RECHERCHE	3
La réforme de l'État dans le monde islamo-méditerranéen vue du Maghreb XIX^e - XX^e siècles	
Odile MOREAU	
POSITIONS DE RECHERCHE	12
Où sont les générations intellectuelles tunisiennes ?	
Ilhem MARZOUKI	
VIENT DE PARAÎTRE	16
LIVRES REÇUS EN ARABE	18
REVUES	19
ÉTUDES DOCTORALES	21
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CJB	25
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	26

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تغطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبحوثهم. تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب :	3
"مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإنجاز" و "أطروحات".	
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية المناقشات العلمية وحدثاتها حول محور معين من خلال التحليل النقدي لمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو عداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإنجاز" يقدم الباحثين بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجامعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض "الأطروحات" التي وقعت مناقشتها حديثا يجب أن تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية للبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الأبيستمولوجية والمنهجيات المتبعة.	12
توجه "مراسلات" اعتمادها الأول إلى الدراسات الميدانية حتى ينسجى "مراسلات" احترام الشروط التعلبية للنشر والخضاع لنصوص التي تلقاها تقوفاً لإرسال المعلومة؛ يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33000 رمزا.	16
	18
	19
	21
	25
	26

مواقف بحث :
إصلاح الدولة في العالم الإسلامي المتوسطي
في القرنين التاسع عشر والعشرون. رؤية انطلاقاً
من المنطقة المغربية
أوديل مورو

مواقف بحث :
إلى أين وصلت أجيال المثقفين التونسيين ؟
إلهام المرزوقي

آخر ما صدر

ما ورد علينا من كتب باللغة العربية

المجلات

دراسات مرحلة الدكتوراه

أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة

الرزنامة العلمية